

OFIS PUBLIK  
**AR BREZHONEG**



OFFICE PUBLIC  
**DE LA LANGUE  
BRETONNE**

# Enseignement optionnel du breton

## Année scolaire 2016-2017

Office Public de la Langue Bretonne  
Pôle Étude et Développement  
Observatoire des pratiques linguistiques  
2017

<b>L'INITIATION DANS LE PREMIER DEGRÉ.....</b>	<b>3</b>
Les chiffres clés.....	3
L'offre réduite au Finistère .....	4
Des effectifs stables depuis 2010 .....	6
Le poids de l'initiation : 1 élève sur 4 en maternelle Moins de 1 sur 10 en élémentaire.....	8
Conclusion .....	11
<b>Annexes .....</b>	<b>12</b>
<b>LE SECOND DEGRÉ .....</b>	<b>13</b>
Chiffres clés.....	13
<b>L'offre .....</b>	<b>14</b>
Dans l'enseignement public : une offre en recul au collège, stable mais faible au lycée .....	14
Dans l'enseignement catholique : une offre qui se limite à 2 départements .....	15
<b>Des effectifs stables au cours des 10 dernières années .....</b>	<b>16</b>
<b>Des élèves de plus en plus regroupés en Finistère uniquement.....</b>	<b>20</b>
Dans l'enseignement public : 9 élèves sur 10 au collège, essentiellement en milieu rural.....	21
Dans l'enseignement catholique : des effectifs qui se concentrent dans le Finistère .....	27
Conclusion .....	30
<b>Annexes .....</b>	<b>31</b>

# L'INITIATION DANS LE PREMIER DEGRÉ

## Les chiffres clés

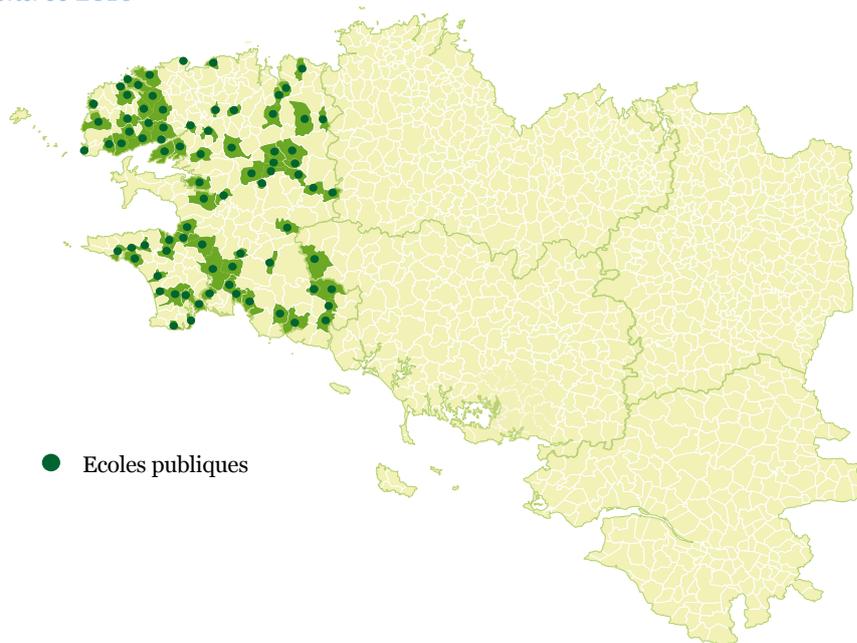
- **7 830 élèves** sensibilisés dans le Finistère.
- **Légère baisse** des effectifs à cette rentrée (-1%) après 3 rentrées successives de hausse ; baisse à la fois en maternelle (-0,7%) et en élémentaire (-1,7%). La population scolaire publique globale baisse également dans le Finistère, plus que la population scolaire sensibilisée à la langue bretonne : -2% à la rentrée 2016, -4% sur les 5 dernières années.
- Une offre proposée **dans 80 communes** (81 en 2015), sur 225 communes disposant d'une école publique, soit 35% des communes finistériennes.
- **27%** des élèves monolingues de maternelle publique suivent une initiation (26,3% en 2015) et 0% dans l'Enseignement catholique. La proportion est de 8% en élémentaire publique, comme en 2015.
- **Le pays de Brest** reste le pays où les effectifs sont les plus élevés : 3 277 élèves soit 42% des élèves sensibilisés (45% des Finistériens sont scolarisés dans le pays de Brest également). Les ¾ de ces élèves sont en maternelle.
- **Brest Métropole** est également la structure intercommunale où l'on trouve le plus d'élèves sensibilisés en 2016 (1 295, il s'agit également de la structure intercommunale ayant la population scolaire la plus élevée).
- **Quimper** reste la ville où les élèves sensibilisés à la langue bretonne sont les plus nombreux (647 : 38% des élèves de maternelle publique suivent une initiation ; 6 % en élémentaire et 20% pour l'ensemble du 1<sup>er</sup> degré public), suivi de Morlaix (577) et Brest (529).

## L'offre réduite au Finistère

L'initiation permet d'offrir aux élèves qui ne sont pas scolarisés dans les filières bilingues, c'est-à-dire 97% des élèves bretons et 92,6% des Finistériens, un premier contact avec la langue. Les séances d'initiation sont **d'une heure hebdomadaire**. Le contenu pédagogique (chansons, comptines, jeux, phrases et vocabulaire simple et quotidien) est défini par une convention entre le

département, les associations et la direction académique. Les directeurs des écoles publiques doivent faire la demande de séances d'initiation auprès de la direction académique. Les interventions doivent être inscrites au projet d'école, porté par l'équipe pédagogique. L'école s'engage à proposer ces interventions sur une période minimum de 3 ans.

### *L'offre à la rentrée 2016*



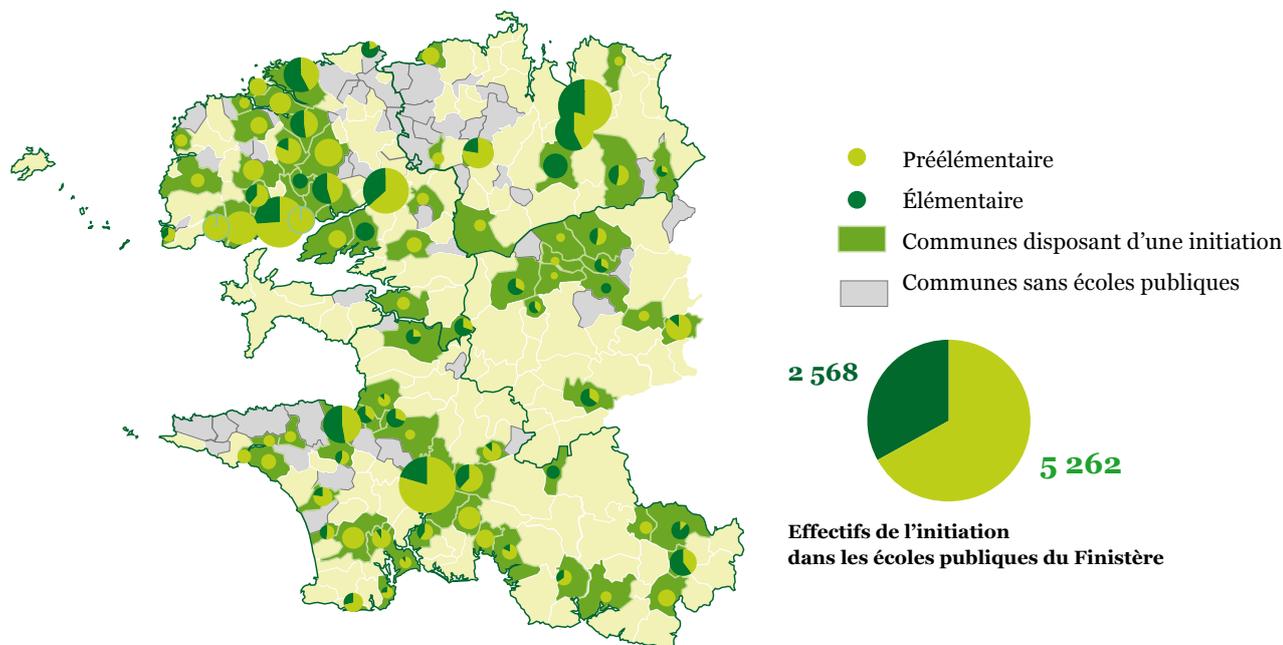
L'offre reste cantonnée au Finistère, seul département à bénéficier d'un dispositif global mis en place par le Conseil départemental et cofinancé par la Région et les communes. Le budget consacré par le Département à ce dispositif est stable, le nombre d'heures d'initiation accordées aux écoles ne peut donc pas évoluer. Par conséquent, les effectifs varient peu d'une année sur l'autre. Aucun autre département n'a mis en place un dispositif comparable à celui du Finistère.

Il n'existe plus d'offre dans l'enseignement catholique<sup>1</sup>.

L'initiation avait fait son retour dans les écoles morbihannaise grâce au monde associatif. Cette initiation avait ainsi démarré dans le pays de Lorient à la rentrée 2010. Toutefois, elle n'est plus proposée sur le temps scolaire. A la demande des municipalités, les associations comme Emglev Bro an Oriant ou Bod Kelenn proposent cette initiation dans le cadre du Temps d'Activités périscolaire (TAP), suite à la réforme des rythmes scolaire<sup>2</sup>. Ti Douar Alre continue à proposer quelques séances sur le temps scolaire épisodiquement, comme à l'école publique de Locmariaquer et de Plouharnel. Il ne s'agit pas d'une offre durant toute l'année scolaire. Par ailleurs, il n'y a plus aucune offre dans les Côtes d'Armor et celle-ci est également absente en Ile-et-Vilaine et Loire-Atlantique.

<sup>1</sup> L'école catholique de Querrien qui proposait une initiation depuis 2010 a fermé à la rentrée.

<sup>2</sup> Loi d'orientation et de programmation du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école de la République

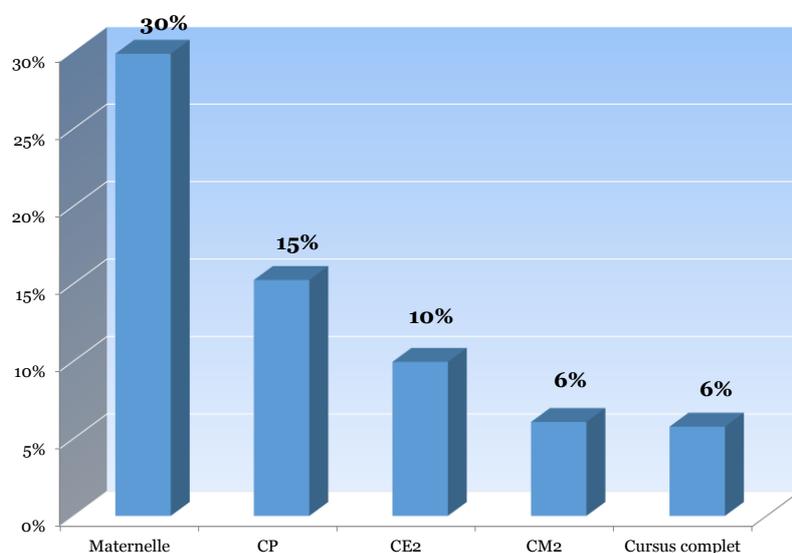


L'offre reste relativement stable : elle concerne 80 communes (81 en 2015). Combrit et Treffiagat dans le pays de Cornouaille, ainsi que Kergloff dans le pays du centre-Ouest Bretagne rentrent dans le dispositif, tandis que Cléden-Poher et Plounévezel de Poher Communauté en sortent, alors qu'elles y étaient récemment entrées en 2015. L'offre s'arrête à Saint-Pol-de-Léon dans le pays de Morlaix et à Saint-Renan dans le pays de Brest où l'initiation était présente depuis plus de 10 ans.

102 écoles maternelles proposent une initiation, soit 1 école maternelle supplémentaire par rapport à 2015. L'offre se renforce dans les 3 principales villes : Quimper disposant de 9 écoles (+1) sur 21 proposant une initiation ; Morlaix avec 5 (+1) sur 6 (91% des élèves de maternelles publiques suivent une initiation actuellement) et Brest avec 5 écoles maternelles sur 36 (+1).

55 écoles élémentaires proposent une initiation (elles étaient 60 en 2015, année où l'offre avait nettement progressé (15 écoles élémentaires étaient entrées dans le dispositif).

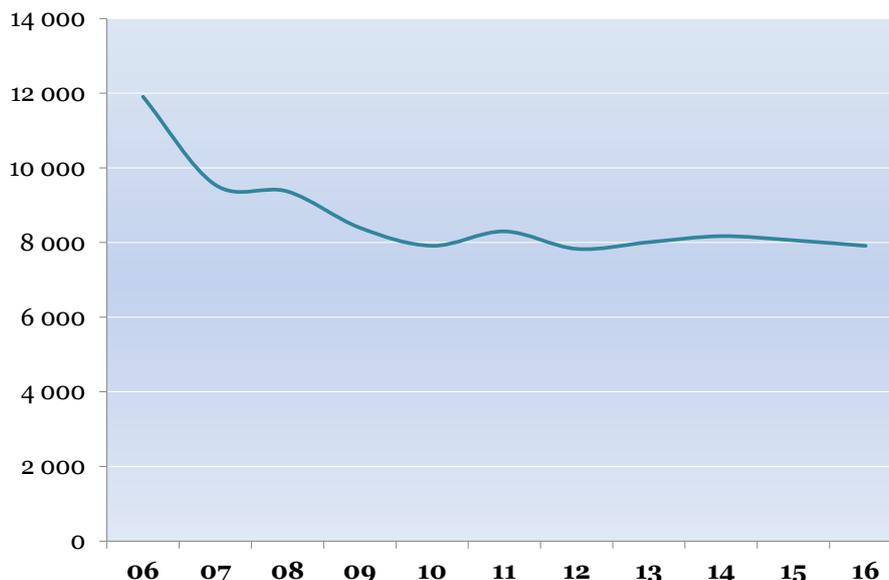
Pourcentages d'écoles publiques finistériennes proposant une initiation par niveau – rentrée 2016



Près d'un 1/3 des écoles maternelles publiques du Finistère propose une initiation au breton. Ce taux est divisé par 2 en CP et tombe à 6% en CM2. Seules 20 écoles sur 330 proposent **une initiation complète de la maternelle au CM2.**

## Des effectifs stables depuis 2010

### Évolution des effectifs



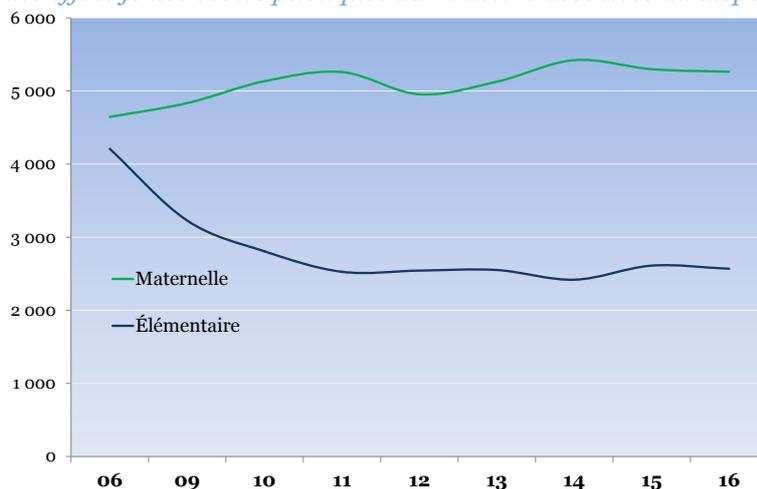
Le nombre d'élèves sensibilisés est stable depuis 2010, avec des effectifs oscillant aux alentours de 8 000. L'enveloppe budgétaire attribuée par le Conseil départemental du Finistère étant fixe, elle ne permet pas d'attribuer plus d'heures aux écoles.

### Évolution des effectifs des écoles publiques finistériennes



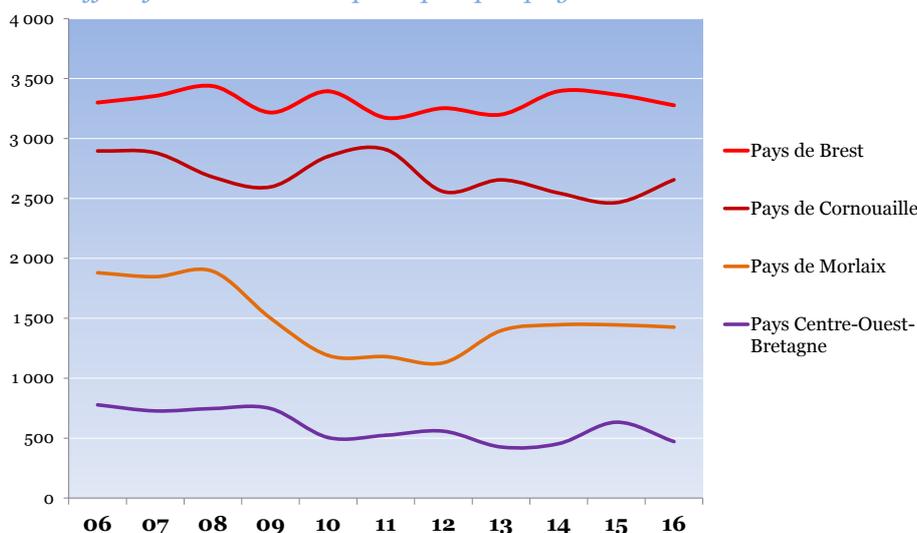
L'objectif du programme d'initiation était d'offrir à tous les enfants du Finistère, qui n'étaient pas scolarisés en filière bilingue, une exposition minimale à la langue. A partir de la mise en place du dispositif à grande échelle en 1999, les effectifs de l'initiation ont fortement augmenté grâce à la convention signée entre le Conseil général et la Direction académique. Depuis 2006, et la demande de participation financière aux communes, la croissance a été stoppée. Depuis 2010, le Conseil régional de Bretagne prend également part au dispositif, ce qui a permis d'alléger la part communale. Les effectifs ont été stabilisés et la baisse des effectifs observée entre 2009 et 2012 a été stoppée. Les effectifs avaient même tendance à augmenter depuis 2013 (+ 412 élèves). Toutefois on observe une légère baisse en 2016 (-1%). Cette baisse s'inscrit également dans un contexte de baisse de la population scolaire publique dans le Finistère (-3% en maternelle et -1% en élémentaire par rapport à 2015).

### Évolution des effectifs des écoles publiques de Finistère associées au dispositif par niveau



**Les effectifs baissent légèrement en maternelle (-0,7%) et en élémentaire (-1,7%) en 2016.** Il s'agit de la 2<sup>ème</sup> année consécutive de baisse en maternelle quand la tendance était à la hausse ces 10 dernières années (+ 13%). Cette baisse s'inscrit dans un contexte global de baisse de la population scolaire du Finistère, plus marquée en maternelle (-6% sur les 5 dernières années et -7% de la population scolaire monolingue, avec une population scolaire bilingue qui continue à augmenter) qu'en élémentaire (-2% au cours des 5 dernières années). En élémentaire, on compte environ 2 500 élèves sensibilisés depuis 2011. On n'assiste plus à de fortes baisses comme ce fut le cas jusqu'en 2011.

### Évolution des effectifs dans les écoles publiques par pays



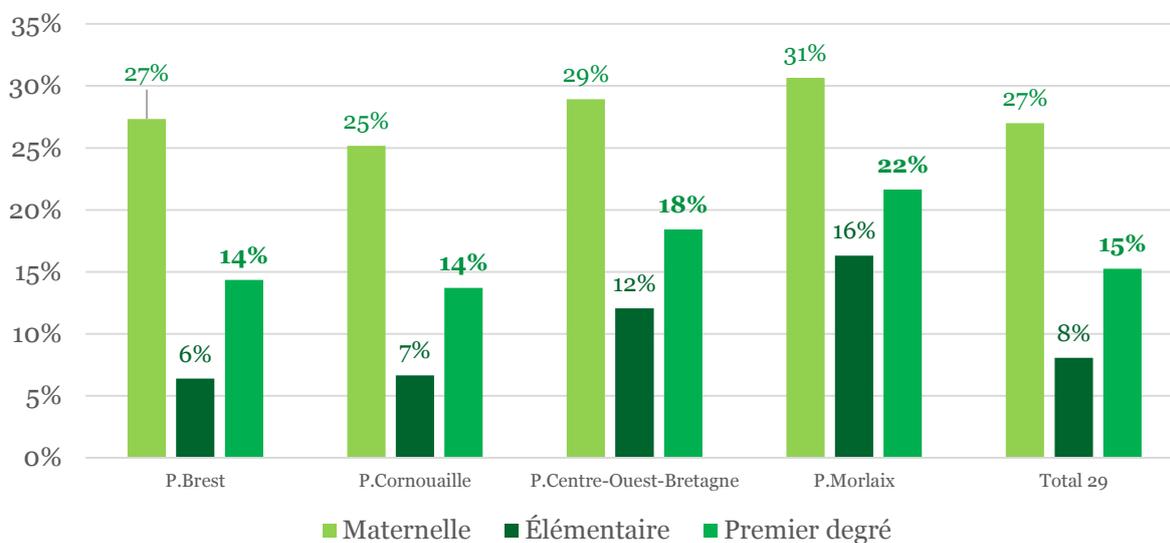
Les territoires connaissent des évolutions différentes : le pays de Brest connaît sa 2<sup>ème</sup> baisse successive et retrouve son niveau d'il y a 10 ans. C'est également le pays où la baisse de la population scolaire est la plus prononcée ces dernières années (-7% ces 5 dernières années). Si les communes de ce territoire ont des effectifs sensibilisés en baisse (l'école de Saint-Renan sort du dispositif, alors que l'ensemble des élèves étaient concernés), la ville de Brest, elle, connaît sa plus forte croissance (une école maternelle supplémentaire propose l'initiation, l'école Louise Michel, où l'ensemble des élèves sont sensibilisés).

Les effectifs ont eu tendance à baisser dans le pays de Cornouaille ces dernières années, pourtant il s'agit du seul pays dont les effectifs augmentent en 2016, grâce à l'intégration de nouvelles écoles dans le dispositif, comme à Quimper par exemple (+121 élèves).

Les effectifs sont stables dans le pays de Morlaix depuis 3 ans. On assiste à une baisse dans le pays du Centre-Ouest-Bretagne, où l'offre s'est notamment arrêtée dans 2 communes.

# Le poids de l'initiation : 1 élève sur 4 en maternelle Moins de 1 sur 10 en élémentaire

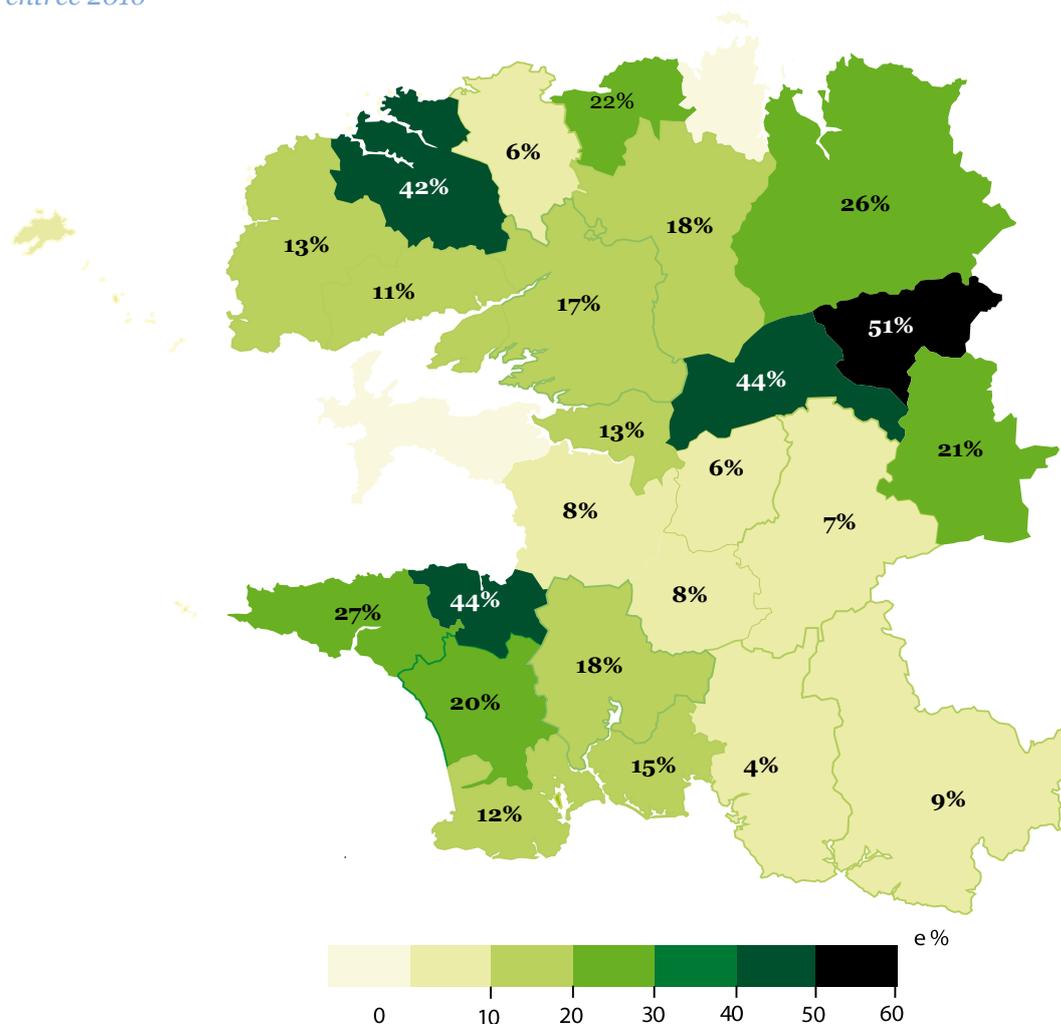
Pourcentages d'élèves suivant une initiation dans la population scolaire **publique monolingue** rentrée 2016



15% des élèves publics finistériens sont sensibilisés en 2016. Le poids de l'initiation est relativement important en maternelle : plus d'1 élève sur 4 dans les écoles maternelles publiques, 1/3 dans le pays du Centre-Ouest Bretagne, près d'un tiers également dans les pays de Morlaix et de Brest.

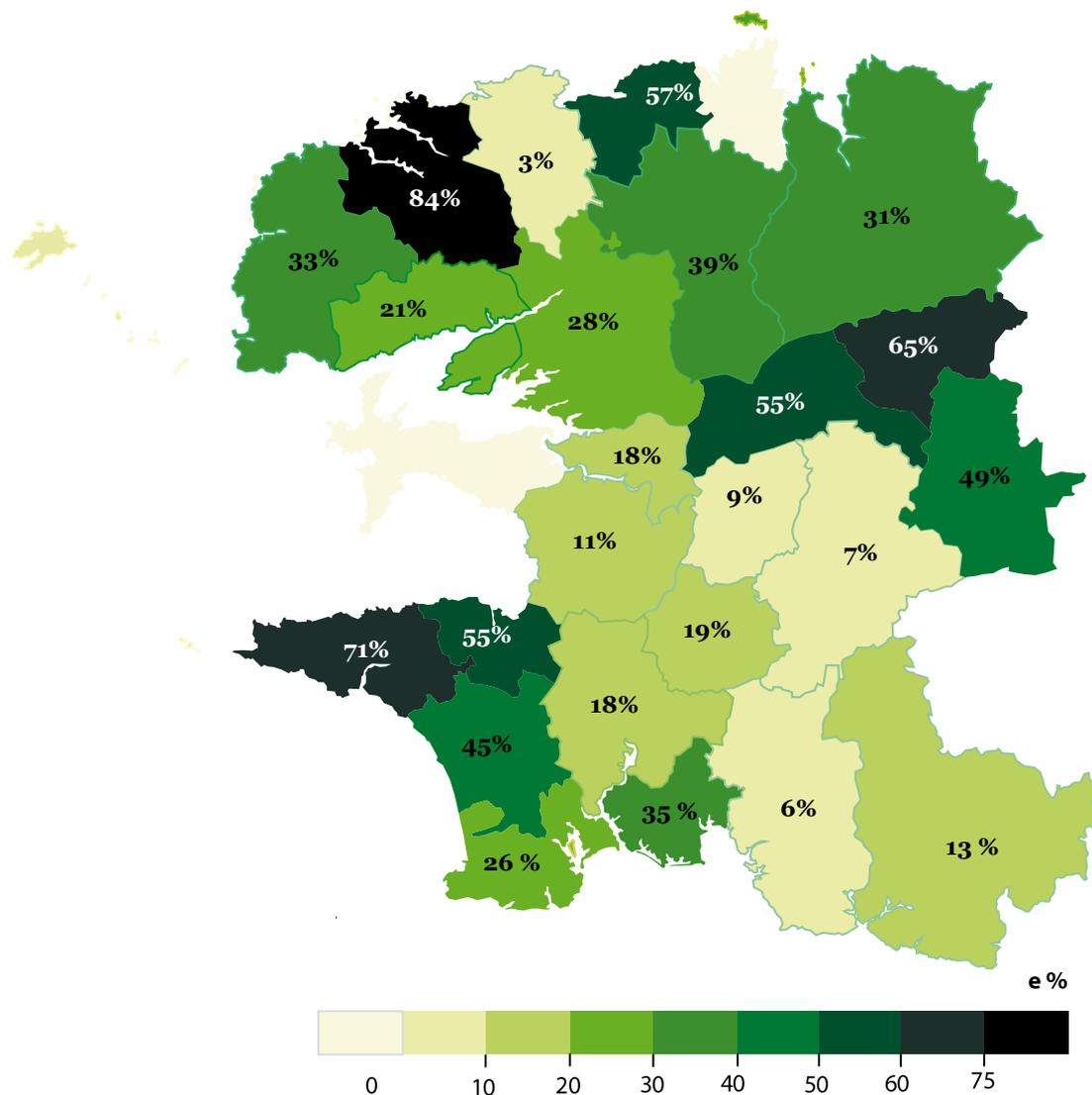
La proportion d'élèves sensibilisés est stable en maternelle, malgré la baisse des effectifs en maternelle. La population scolaire globale étant en baisse dans le Finistère, et précisément la population scolaire monolingue (la population scolaire bilingue augmentant), la proportion d'élèves sensibilisée se maintient.

Le poids de l'initiation est beaucoup plus important en maternelle qu'en élémentaire, ce qui se vérifie surtout dans les pays de Brest et de Cornouaille où la proportion d'élèves concernés par l'initiation en élémentaire est assez basse (6% seulement). Pourtant, il est primordial de continuer ou de commencer à offrir une initiation en élémentaire pour inciter les élèves à poursuivre leur apprentissage de la langue au collège et ainsi former des locuteurs. C'est justement l'un des objectifs du schéma en faveur de la langue bretonne voté par le Département en octobre 2016. Le Département souhaite développer davantage le dispositif en cycle 3. Ainsi, dans le cadre de la convention avec l'Éducation nationale, tout en répondant à la demande d'initiation dans tous les cycles, il est proposé de développer une politique d'initiation en Cm1-Cm2 pour une poursuite au collège en 6<sup>ème</sup>.



Il existe de fortes disparités entre les territoires : on passe de la moitié des élèves sensibilisés dans la C.C. des Monts d'Arrée à des taux très faibles, comme dans la C.C. de Concarneau (4%). La C.C. de la presqu'île de Crozon reste en dehors du dispositif. Il n'y a plus d'offre non plus dans la CC du pays Léonard depuis cette rentrée, alors que 10% des élèves du 1<sup>er</sup> degré public étaient concernés par le dispositif.

On constate de fortes baisses dans la C.C. du pays d'Iroise et dans le Poher Communauté, dues au départ de certaines communes du dispositif.



Le taux d'élèves sensibilisés à la langue bretonne est beaucoup plus élevé en maternelle qu'en élémentaire. Dans 7 structures intercommunales sur 26, la sensibilisation concerne la majorité des élèves.

L'initiation permet notamment aux élèves scolarisés dans des zones peu ou pas pourvues en enseignement bilingue d'avoir accès à la langue : ainsi près des 3/4 des élèves de maternelle de la C.C. du Cap Sizun et de la C.C. des Monts d'Arrée sont sensibilisés. La population scolaire publique est peu élevée dans ces territoires : près de la moitié des communes de la C.C du Cap Sizun (5/11) n'a pas d'école publique. On est donc en présence de taux élevés avec une offre d'initiation dans 4 écoles sur 6. Mais l'initiation peut également être solidement présente sur des territoires où l'enseignement bilingue est fort, notamment dans la C.C. du Pays des Abers où les 4/5 des élèves de maternelle sont sensibilisés.

Près du 1/3 des communes disposant d'une initiation est pourvu d'une filière bilingue.

**La généralisation de la sensibilisation est effective au niveau du public dans 8 communes.** Dans près d'1/3 des communes, cette généralisation concerne seulement les maternelles, comme à Plouguerneau, la Forêt-Fouesnant ou encore Saint-Martin-des-Champs. Dans près de la moitié des communes, c'est plus de la moitié des élèves. Il reste encore toutefois de vastes zones dépourvues d'initiation.

## Conclusion

Depuis 2010 les effectifs sont stables puisque le budget consacré au dispositif par le Conseil départemental du Finistère n'augmente pas. Certaines écoles entrent dans le dispositif quand d'autres en sortent. On constate un léger fléchissement des effectifs en 2016 par rapport à 2015 (-1%), ce qui s'inscrit dans un cadre plus global de baisse de la population scolaire publique dans le département (-2% par rapport à 2015).

2 élèves sensibilisés sur 3 sont en maternelle. Plus d'1 élève sur 4 suit une initiation dans les écoles maternelles publiques, mais moins de 1 sur 10 en élémentaire. Le département souhaite renforcer l'initiation en cycle 3. L'objectif affiché par le Finistère est de développer le dispositif d'initiation en classes de CM1-CM2, afin de renforcer le lien avec l'option breton au collège.

L'offre est de nouveau concentrée sur les seules écoles publiques du Finistère grâce au dispositif porté par les collectivités territoriales (fin de l'offre dans l'enseignement catholique, ainsi que de l'initiation proposée dans le Morbihan). Dans le schéma départemental en faveur de la langue bretonne voté en octobre 2016, le Finistère demande la généralisation du dispositif à l'ensemble des élèves dans le cadre des missions de l'État, comme cela est déjà mis en œuvre en Corse et en Alsace, avec l'intention d'élargir aux autres départements bretons.

# Annexes

## Effectifs de l'initiation par niveau et par pays – rentrée 2016

	Pays de Brest	% croissance	Pays de Cornouaille	% croissance	Pays de Morlaix	% croissanc e	Pays de Centre- Ouest Bretagne	% croissance	TOTAL	% croissance
Maternelle	2 373	-5,23%	1 858	9,49%	752	-2,84%	279	-13,62%	5 262	-0,68%
Élémentaire	904	4,87%	798	3,91%	674	0,45%	192	-38,06%	2 568	-1,65%
<b>PREMIER DEGRÉ</b>	<b>3 277</b>	<b>-2,64%</b>	<b>2 656</b>	<b>7,75%</b>	<b>1426</b>	<b>-1,31%</b>	<b>471</b>	<b>-25,59%</b>	<b>7 830</b>	<b>-1,00%</b>
Élèves supplémentaires	- 89		191		-19		-162		-79	

## Évolution des effectifs de l'initiation dans l'enseignement public du Finistère

Niveaux	2004	2005	2006	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Maternelle	4 208	4 681	4 645	4 834	5 134	5 259	4 954	5 127	5 422	5 298	5 262
Élémentaire	3 540	4 010	4 209	3 227	2 806	2 526	2 543	2 551	2 418	2 611	2 568
<b>Finistère</b>	<b>7 748</b>	<b>8 691</b>	<b>8 854</b>	<b>8 061</b>	<b>7 940</b>	<b>7 785</b>	<b>7 497</b>	<b>7 678</b>	<b>7 840</b>	<b>7 909</b>	<b>7 830</b>

# LE SECOND DEGRÉ

## Chiffres clés

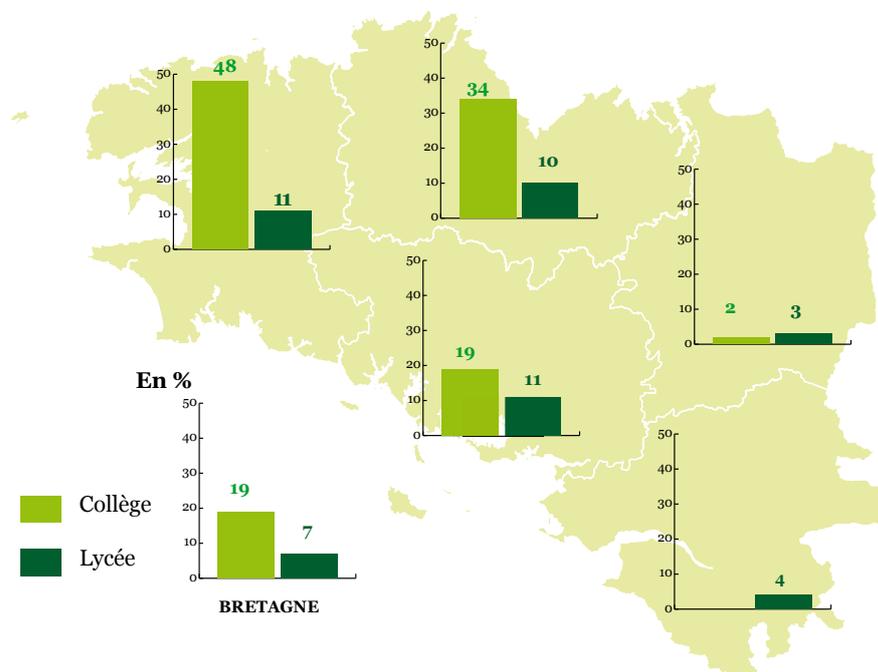
- **5 430** élèves suivent l'option dans le 2<sup>nd</sup> degré : 2 685 dans le public et 2 745 dans l'enseignement catholique.
- Les effectifs sont **en hausse** : +206 élèves soit +4% (5 224 élèves en 2015/2016) grâce à la croissance des effectifs dans l'enseignement catholique (+11%), alors que les effectifs baissent dans l'enseignement public (-2%).
- L'offre reste concentrée au **collège (90% des effectifs) et particulièrement en 6<sup>ème</sup>** où l'on compte **40%** de l'ensemble des élèves.
- **Les 2/3 des lycéens qui apprennent le breton dans le public sont en lycée professionnel**
- Les effectifs en terminale générale sont très **bas** (35 élèves de terminale seulement dans les lycées publics).
- **Le pays de Cornouaille** est le territoire scolarisant le plus d'apprenants (35% des élèves suivant l'option alors qu'il ne représente que 7% de la population scolaire bretonne) ; cette tendance se renforce car c'est dans ce pays que la croissance a été la plus forte en cette rentrée (il s'agit également de l'un des seuls pays connaissant une hausse de ses effectifs).
- **Quimper** est la ville bretonne comptant le plus d'élèves (798 élèves) et qui connaît la plus forte hausse de Bretagne grâce au collège public et à la mise en place d'un enseignement de complément proposé quasiment à l'ensemble des 5<sup>èmes</sup> (85%).
- **Les communes de plus de 10 000 habitants dépourvues d'offre sont nombreuses** tant dans l'enseignement public que catholique : à Vannes, Plougastel-Daoulas ou Saint-Nazaire depuis cette rentrée, à Lannion depuis 2015, à Saint-Brieuc depuis 2012, à Brest depuis 2008 et à Dinan depuis 2009 pour l'enseignement public ; et à Vannes, Lorient ou Morlaix pour l'enseignement catholique.

# L'offre

L'organisation des cours de breton dans le 2<sup>nd</sup> degré a été modifiée par la réforme du collège appliquée à cette rentrée. Au collège, on peut apprendre le breton en 6<sup>ème</sup> en initiation, l'enseignement porte sur la langue, mais aussi sur la culture bretonne. De la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, le breton peut être enseigné dans le cadre des enseignements de complément pour les élèves volontaires (1 heure en 5<sup>ème</sup> et 2 heures en 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>). Au lycée, le breton peut être choisi comme 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> langue vivante.

## Dans l'enseignement public : une offre en recul au collège, stable mais faible au lycée

*Pourcentage d'établissements du 2<sup>nd</sup> degré public proposant des cours de breton 2016/2017*

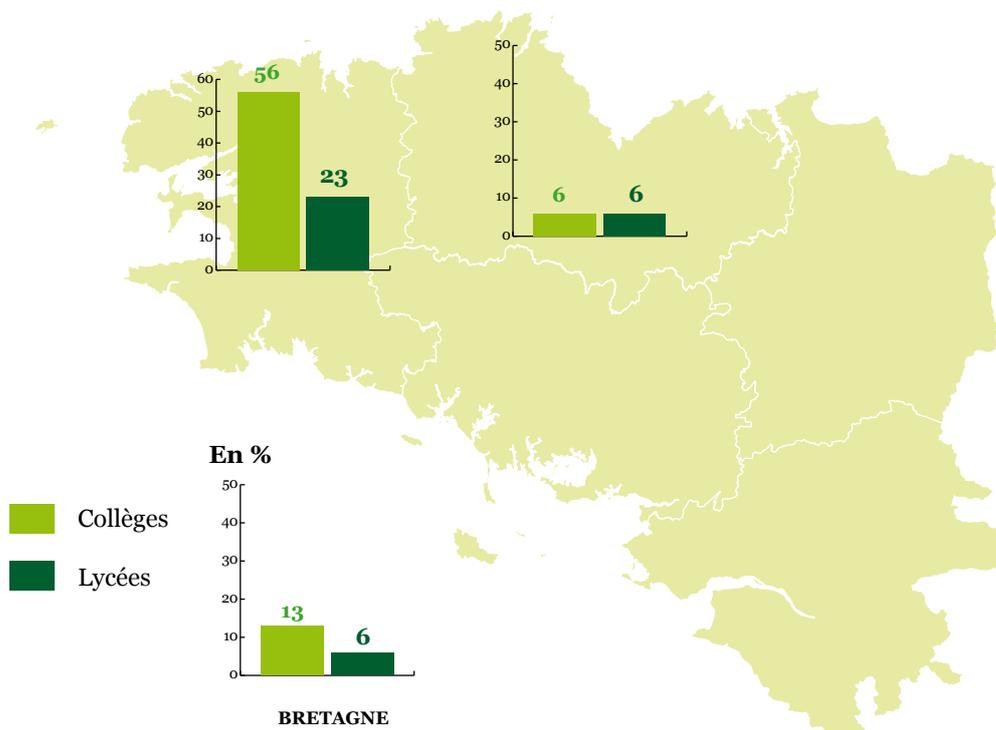


19% des collèges publics proposent l'option breton, soit **55 collèges sur 290**. L'offre a nettement reculé, avec la fermeture de cours dans 5 collèges : 2 dans le Morbihan (Gourin et Vannes), 1 en Ille-et-Vilaine (Redon), 1 dans le Finistère (Plougastel-Daoulas) et le dernier collège qui proposait des cours en Loire-Atlantique, celui de Saint-Nazaire. **C'est la première fois qu'autant de cours ferment.**

7% des lycées proposent des cours de Breton, soit 9 lycées sur 109. L'offre est stable cette année, après des années de fermetures successives ces 10 dernières années. Les lycées proposant des cours étaient presque 3 fois plus nombreux il y a 10 ans : **les cours ont été fermés dans 18 lycées et dans 26 collèges entre 2006 et 2016.**

## Dans l'enseignement catholique : une offre qui se limite à 2 départements

*Pourcentage d'établissements du 2<sup>nd</sup> degré public proposant des cours de breton – 2016/2017*



L'offre est aujourd'hui réduite à 2 départements. 13% des collèges catholiques disposent de cours de breton, soit 29 collèges sur 231, dont 23 dans le Finistère. L'offre est stable dans le Finistère. Elle recule dans les Côtes-d'Armor avec la fermeture des cours à Lannion. L'offre n'existe que dans 6% des collèges costarmoricaïns soit dans 2 collèges sur 32 : Tréguier et Rostrenen. Comme ce qui avait été constaté dans le Morbihan, l'option ferme lors d'ouvertures de filières bilingues alors qu'il s'agit de publics différents (débutants / bilingues). C'est ce qui s'est passé à Lannion et ce qui est sur le point de se dérouler à Rostrenen, où la fermeture de l'enseignement facultatif a été décidée au Conseil académique des langues régionales en janvier 2016, alors que la filière bilingue a ouvert à la rentrée 2015.

**7 lycées catholiques sur 109** proposent des cours, soit une proportion plus ou moins semblable à celle du public, toutefois uniquement sur 2 départements.

# Des effectifs stables au cours des 10 dernières années

Évolution des effectifs en option de breton dans le 2<sup>nd</sup> degré



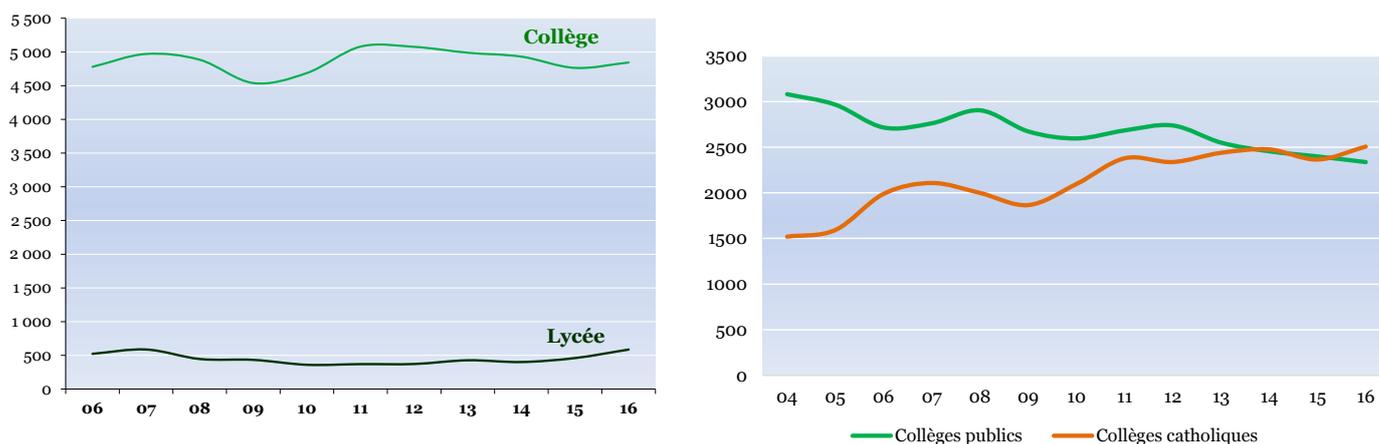
Les effectifs recommencent à progresser alors qu'ils étaient en baisse depuis 3 ans. Les élèves sont légèrement plus nombreux en 2016 qu'il y a 10 ans.

Évolution des effectifs dans l'enseignement public et dans l'enseignement catholique



Les effectifs de l'enseignement catholique sont désormais plus importants que ceux de l'enseignement public, et ce pour la première fois. La politique de généralisation de l'offre à l'ensemble d'un niveau a permis à l'enseignement catholique de gagner près de 1 000 élèves en 10 ans (soit +60%). Toutefois, la contrepartie de cette politique est que les effectifs sont susceptibles de diminuer brutalement, si l'institution décide de mettre un terme à la généralisation de l'offre.

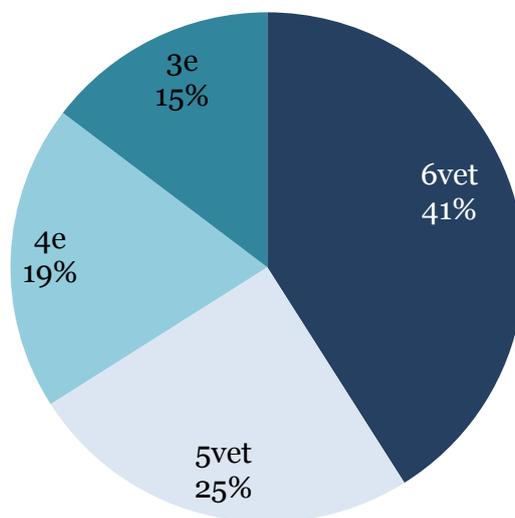
### Évolution des effectifs au collège et au lycée



La très grande majorité des élèves du 2<sup>nd</sup> degré se trouve au collège : la césure collège-lycée ne permet pas de former des locuteurs. Après des années fluctuantes sur la période 2005-2011, la tendance était à la baisse au collège depuis 2012. En 2016, les effectifs renouent avec la croissance au collège comme au lycée, bien que pour ce dernier niveau ils restent très bas. Au collège, la croissance provient de l'enseignement catholique (bien que le réseau d'établissements soit plus réduit), les effectifs au collège public continuant à baisser.

L'enseignement catholique a rattrapé les effectifs du collège public. C'est le résultat de la politique de généralisation de l'offre mise en place dans certains établissements catholiques. Les collégiens sont à nouveau plus nombreux dans les collèges catholiques que dans les collèges publics.

### Répartition des effectifs par niveau au collège (public+catholique) rentrée 2016



43% des collégiens sont en 6<sup>ème</sup>, du fait de l'offre généralisée à l'ensemble des sixièmes dans certains collèges catholiques notamment ; et les 2/3 des effectifs sont en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

Le poids des 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> dans les effectifs de l'option a tout de même augmenté, grâce à la progression des effectifs dans les collèges catholiques. Ils ne représentaient qu'un 1/4 des effectifs il y a 4 ans (34 % actuellement).

### Évolution des effectifs au collège public



Les effectifs en 6<sup>ème</sup> ont fortement baissé ces 10 dernières années (-24%). Les effectifs sont plus stables depuis 3 ans. Les effectifs en 5<sup>ème</sup> ont suivi la même tendance (-25% sur 10 ans et stabilité depuis 2 ans). Les élèves sont moins nombreux en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

Sur 3 collégiens commençant en 6<sup>ème</sup>, 1 seul continue jusqu'en 3<sup>ème</sup>, le statut d'option mettant le breton en situation fragile par rapport à d'autres offres. Cette situation se constate dans l'ensemble des départements.

### Évolution des effectifs au collège catholique

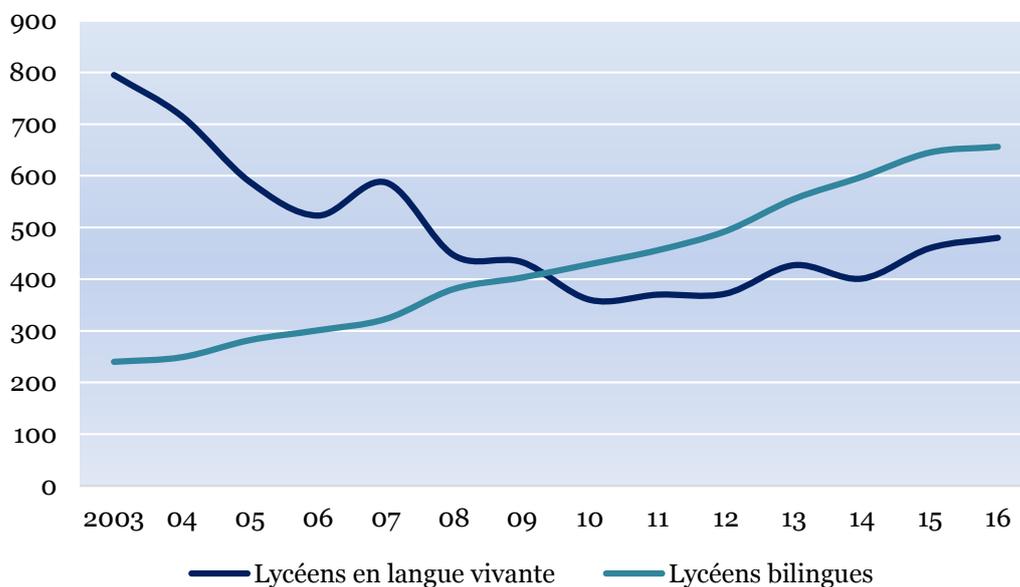


Les effectifs sont très fluctuants en 6<sup>ème</sup> depuis 10 ans, au gré des entrées et sorties des établissements concernés par l'offre généralisée en 6<sup>ème</sup>. Toutefois, les effectifs en 6<sup>ème</sup> ont beaucoup moins baissé en 10 ans que dans l'enseignement public. Ces 2 dernières années, les baisses d'effectifs sont plus importantes du fait de l'arrêt de la généralisation de l'offre en 6<sup>èmes</sup>, comme à Guipavas par exemple (96 élèves de 6<sup>èmes</sup> en 2015, 0 en 2016).

Les effectifs en 5<sup>ème</sup> étaient stables depuis 2012, ils baissent subitement en 2016 (-216 collégiens) dans plusieurs établissements, avec de fortes baisses à Carhaix ou Quimper notamment. Il s'agit du niveau ayant le plus souffert de la réforme du collège.

Contrairement au public, les effectifs de 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> **sont en hausse, parfois forte dans certains établissements. Il s'agit plus précisément des collèges qui appliquent la politique d'offre généralisée en 6<sup>ème</sup> : cette politique porte ces fruits car les élèves sensibilisés en 6<sup>ème</sup> poursuivent en plus grand nombre en 4<sup>ème</sup>.**

### Évolution comparée des effectifs du breton optionnel et de la filière bilingue au lycée



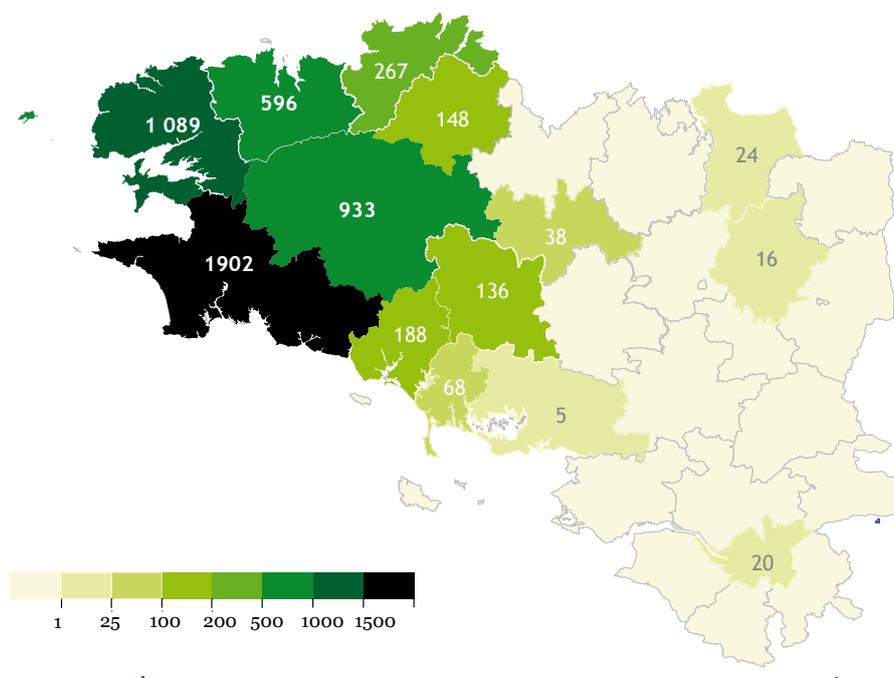
Sur les 10 dernières années, le dynamisme de la filière bilingue au lycée contraste avec l'évolution des effectifs de l'enseignement optionnel. Depuis 2010, les élèves qui apprennent le breton en tant que langue vivante sont moins nombreux que les lycéens bilingues. Leurs effectifs ont été divisés par 2 au cours des 10 dernières années, le Rectorat fermant souvent l'option là où il ouvre des filières bilingues.

Pourtant ce mode d'apprentissage permet aux élèves n'ayant pas suivi une scolarité bilingue, c'est-à-dire actuellement 98% des élèves, de démarrer l'apprentissage du breton.

Pour l'instant, la baisse des effectifs de l'option au lycée a été stoppée. La courbe a été inversée et les effectifs recommencent à progresser depuis 2011 grâce à l'évolution positive de 2 lycées professionnels. En terminale générale, les effectifs sont très faibles (34).

# Des élèves de plus en plus regroupés en Finistère uniquement

*Répartition des effectifs par pays (public+catholique) 2016*

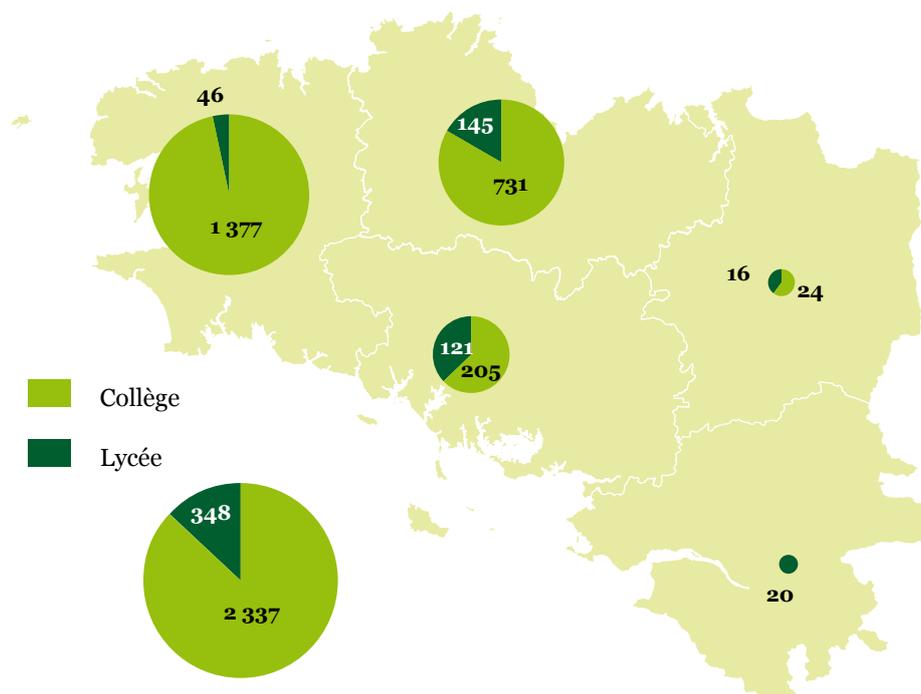


L'offre est réduite progressivement à la Basse-Bretagne et continue à reculer vers l'ouest. Deux nouveaux pays ne disposent plus de cours depuis 2016 : le pays de Redon et le pays Blanc et de Brière.

Dans cette tendance à la baisse, **le pays de Cornouaille** continue à être celui qui regroupe le plus d'élèves en option dans le 2<sup>nd</sup> degré. Il concentre même 35% des élèves suivant l'option en Bretagne et cette évolution se confirme : en cette rentrée, les effectifs sont en hausse, aussi bien dans le public que dans l'enseignement catholique. Le pays de Cornouaille est le seul pays dont les effectifs sont plus élevés en 2016 qu'il y a 10 ans. Le pays de Brest devient le 2<sup>ème</sup> pays breton en termes d'effectifs grâce à l'enseignement proposé dans les établissements catholiques.

## Dans l'enseignement public : 9 élèves sur 10 au collège, essentiellement en milieu rural

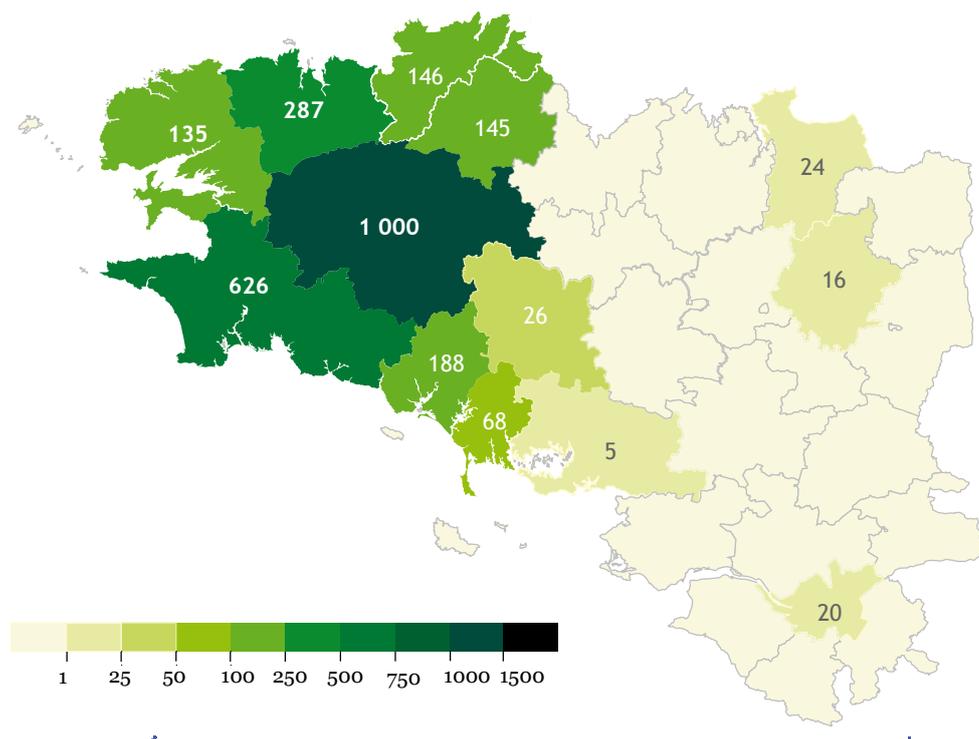
Par département – rentrée 2016



2 départements concentrent la grande majorité des élèves : **86% des élèves sont dans les Côtes-d'Armor ou le Finistère**. Le poids des 2 départements de l'est de la Bretagne est de plus en plus réduit à la portion congrue, bien qu'ils concentrent plus de la moitié de la population scolaire bretonne. Les effectifs de l'option dans le Morbihan se trouvent loin derrière ceux des 2 départements de l'ouest.

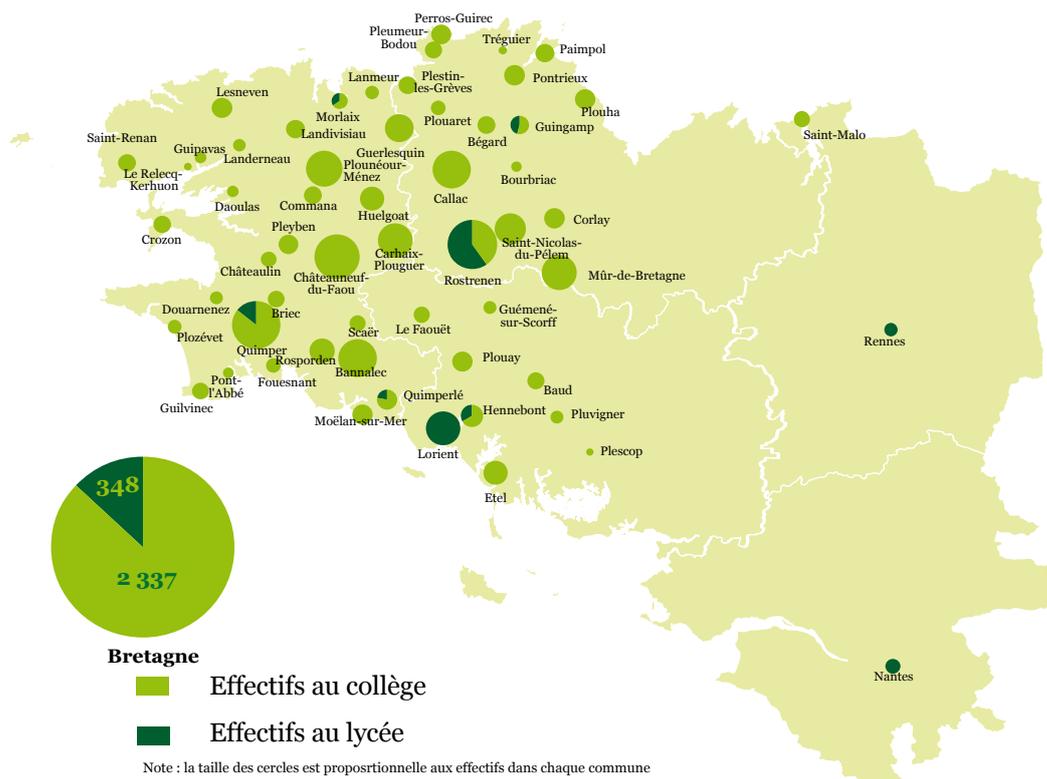
Les lycéens sont étonnamment plus nombreux dans les Côtes d'Armor et dans le Morbihan que dans le Finistère, département qui compte habituellement le plus d'apprenants. Il s'agit du département où les effectifs ont le plus baissé au cours des 5 dernières années (effectifs divisés par 3 et fermetures dans 6 lycées), essentiellement dans le pays de Brest où les effectifs bilingues sont pourtant les plus importants de toute la Bretagne. Il y a donc un problème d'offre. En 2016, les lycéens bilingues finistériens sont 2 fois plus nombreux que les lycéens apprenant le breton en option.

Aujourd'hui l'enseignement de la langue bretonne en lycée général a pratiquement disparu. L'offre n'existe que dans 9 lycées : Rostrenen, Lorient, Quimper, Nantes, Rennes, Hennebont, Guingamp, Quimperlé (courts ouverts en 2015) et Morlaix. Les 2/3 des lycéens qui apprennent le breton sont scolarisés dans 2 de ces établissements uniquement : les 2 lycées professionnels, de Rostrenen et Lorient. Cela montre le potentiel à élargir l'offre aux lycées professionnels notamment dans ceux qui préparent aux métiers des services à la personne. Mais ce constat est surtout alarmant quant à la faiblesse de l'offre en enseignement général où moins de 100 élèves apprennent le breton en option et **34 uniquement sont en terminale**.



Le pays du Centre-Ouest Bretagne reste le pays où les élèves du public sont le plus nombreux, avec une légère hausse au collège et une stabilité des effectifs dans l'unique lycée du pays, celui de Rostrenen. En deuxième, se trouve le pays de Cornouaille où les effectifs ont fortement augmenté, grâce au collège de Quimper où l'offre a été généralisée en 5<sup>ème</sup>.

Ailleurs, on constate une baisse des effectifs, notamment dans le pays de Morlaix, en raison de la fin de la généralisation en 6<sup>ème</sup> au collège de Morlaix. Faute de généralisation de l'offre, les effectifs restent peu élevés dans le pays de Brest où les effectifs sont à la baisse en cette rentrée, comme ces 10 dernières années (-40%). Il s'agit pourtant du pays le plus peuplé de Basse-Bretagne, scolarisant le plus d'élèves bilingues, regroupant le plus d'apprenants parmi les adultes. Il reste peu de cours dans les pays de l'est de la Bretagne, l'offre n'existant que dans 3 établissements publics.

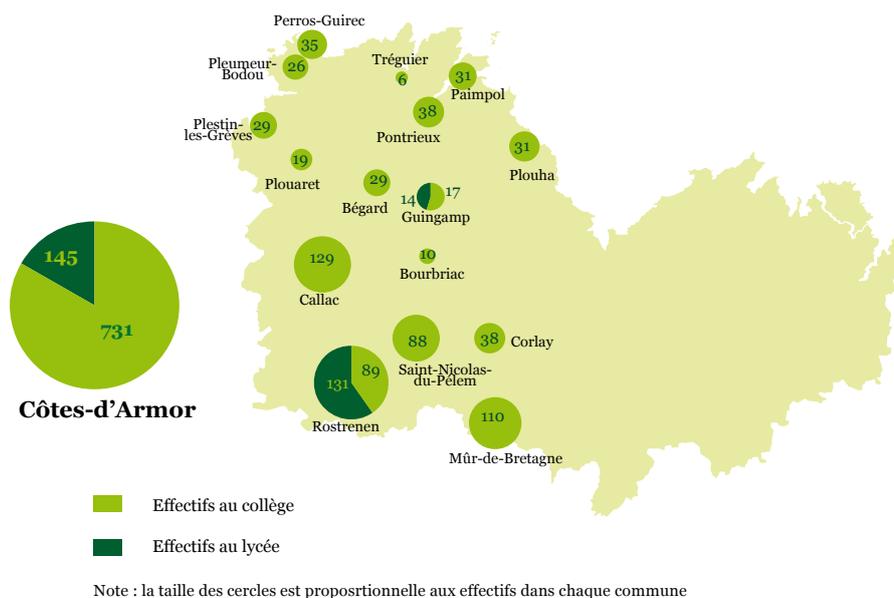


Les effectifs sont centrés en Basse-Bretagne, en dehors de quelques dizaines d'élèves en Haute-Bretagne. Le poids du collège est encore largement prépondérant, ce qui ne permet pas de former des locuteurs.

Rostrenen reste la commune où les effectifs sont les plus élevés pour le public, grâce à l'offre proposée en lycée professionnel. Quimper devient la 2<sup>ème</sup> commune avec le plus d'apprenants grâce à la généralisation de l'offre de cours à tous les élèves de 5<sup>ème</sup>, décidée à la rentrée 2016 au collège Brizeux.

On ne retrouve pas parmi les principaux sites de l'enseignement bilingue (Rennes, Landerneau, Nantes ou encore Lannion). L'offre a souvent été fermée dans les collèges ou les lycées qui ont vu s'ouvrir une filière bilingue (Lanester en 2007, Saint-Brieuc et Brest en 2008, Lannion en 2009, Rennes en 2010). Pourtant l'offre s'adresse bien à 2 publics différents.

## Côtes-d'Armor – rentrée 2016

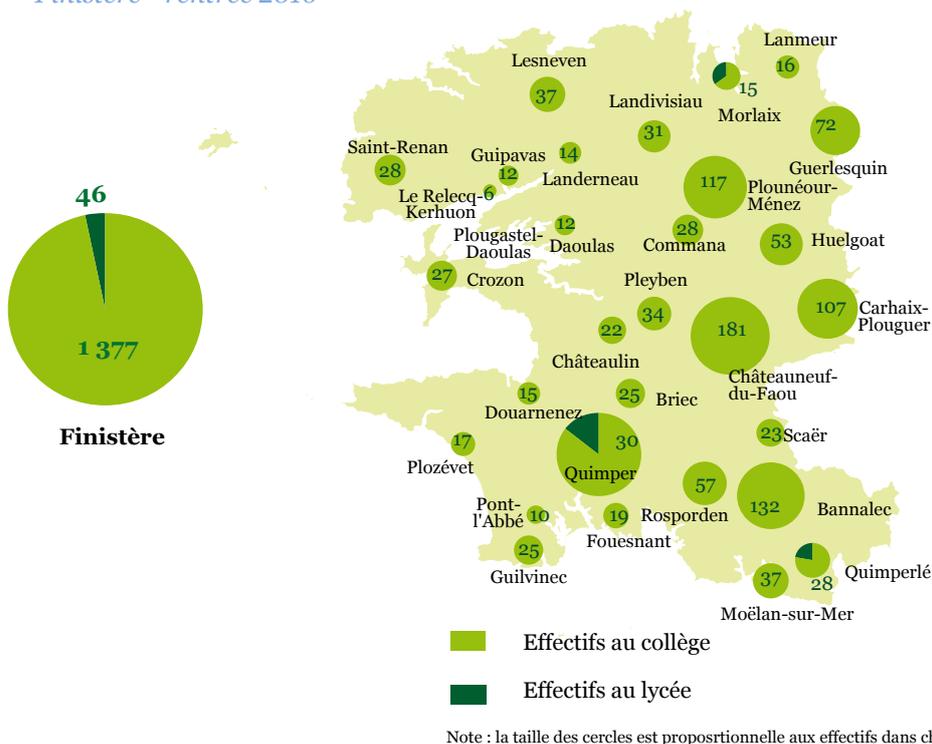


**876 élèves** apprennent le breton dans les Côtes-d'Armor. On observe une légère baisse des effectifs (-2%) et 14 élèves de moins par rapport à 2015. Toutefois, les collèges ont relativement bien résisté à la réforme des collèges pour le moment.

**Rostrenen** reste la ville où il y a le plus d'élèves dans le département et la ville bretonne comptant le plus de lycéens : plus d'un lycéen breton sur 3 suivant des cours se

trouve au lycée professionnel de Rostrenen. Il ne reste plus qu'un seul lycée général doté d'une offre de breton dans le département, celui de Guingamp (il n'y a plus d'enseignement optionnel à Lannion depuis 2015). En dehors de l'enseignement bilingue, il n'est plus possible d'apprendre le breton au 2<sup>nd</sup> degré dans les 2 villes les plus peuplées du département : Saint-Brieuc et Lannion.

## Finistère – rentrée 2016

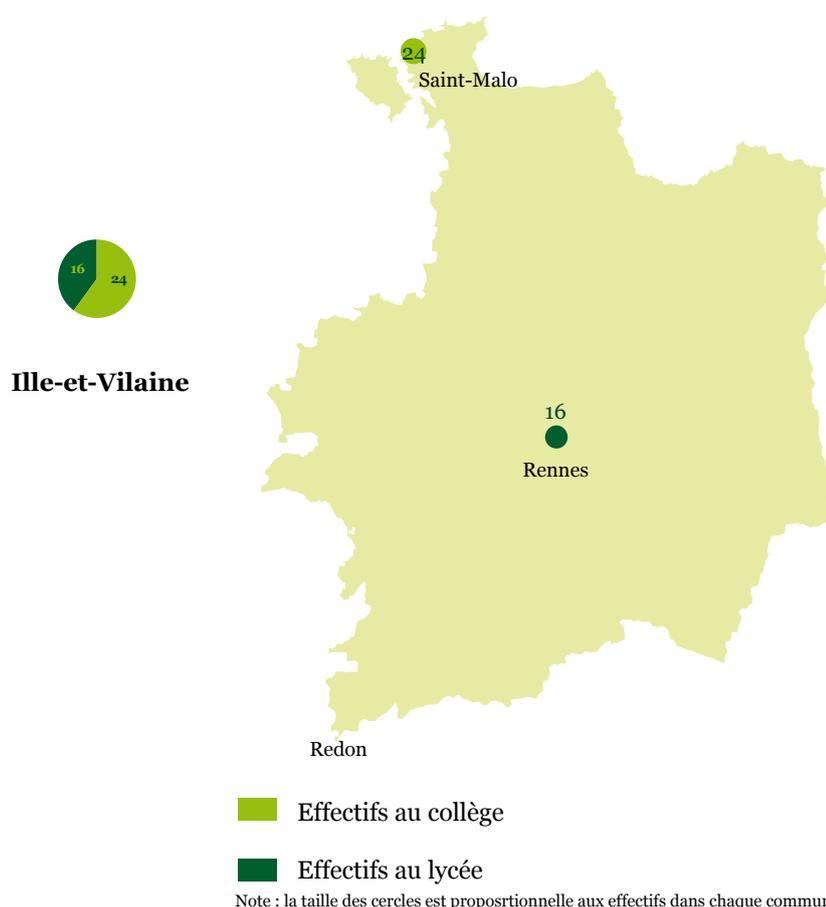


**1 423 élèves** apprennent le breton dans les établissements publics du Finistère, et quasiment tous sont au collège (97%). Le fort déséquilibre entre les effectifs du collège et du lycée est plus fort qu'ailleurs. Il ne reste que 46 lycéens à apprendre le breton, en dehors de l'enseignement bilingue, dont seulement 11 en terminale pour passer l'épreuve au baccalauréat (10 à Quimper et 1 à Morlaix).

Le Finistère est le seul département où les effectifs augmentent au collège public en 2016 (+33 collégiens, +2,5%). Toutefois cette hausse est trompeuse, puisque les effectifs baissent dans plusieurs collèges : Morlaix (-39), Guerlesquin (-36), Moëlan (-18), Quimperlé (-14). Ces baisses ont été compensées par la hausse soudaine des effectifs au collège Brizeux de Quimper (+164), grâce à la généralisation de l'offre de cours en 5<sup>ème</sup>, dans le cadre de l'enseignement de complément issu de la réforme du collège.

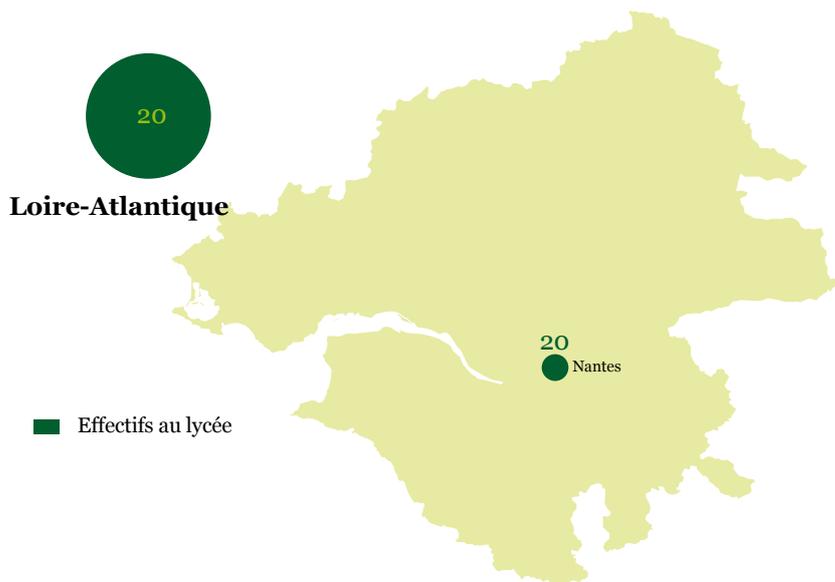
Le Finistère concentre encore plus de la moitié des collégiens suivant des cours dans le 2<sup>nd</sup> public, comme pour l'enseignement bilingue.

### *Ille et Vilaine – rentrée 2016*



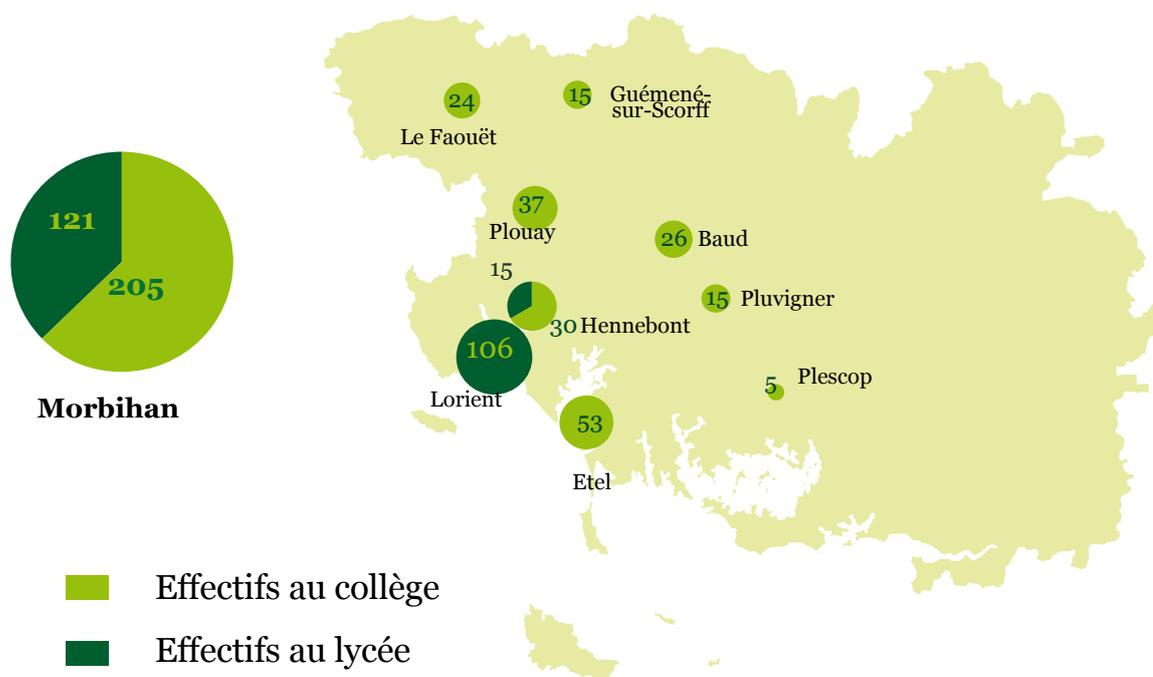
L'offre est réduite à 1 seul collège et 1 seul lycée, l'Ille-et-Vilaine est pourtant le 2<sup>ème</sup> département breton le plus peuplé. Du fait de cette offre réduite, les effectifs sont très bas. L'enseignement optionnel se trouve dans un état inquiétant dans ce département où seulement 40 élèves suivent des cours de breton (c'est tout de même légèrement mieux qu'en 2015 où ils étaient 33 élèves), **Les élèves bilingues du 2<sup>nd</sup> degré publics sont 5 fois plus nombreux** que ceux suivant l'option. Seuls 16 élèves suivent l'option à Rennes, pourtant 1<sup>ère</sup> ville bretonne pour l'enseignement bilingue. L'offre a été fermée à Redon.

Loire-Atlantique – rentrée 2016



**Il n’y a plus d’offre au collège** en Loire-Atlantique. Les cours proposés à Saint-Nazaire se sont arrêtés. Ils n’ont pas été maintenus suite à la réforme du collège. Les effectifs sont stables au lycée de Nantes. Après le lycée de Quimper, le lycée de Nantes est celui où les effectifs sont les plus élevés, avec 20 élèves, ce qui est plus globalement un constat inquiétant sur l’état général de l’offre en lycée.

Morbihan – rentrée 2016

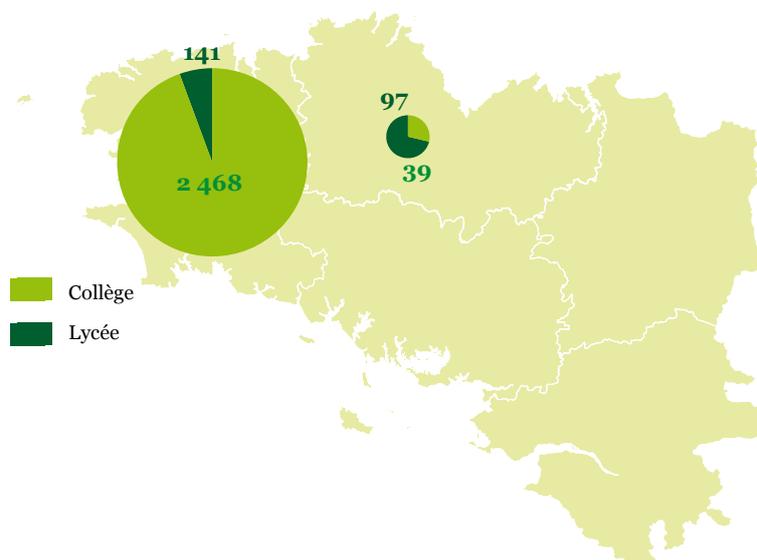


Note : la taille des cercles est proportionnelle aux effectifs dans chaque commune

**348 élèves** apprennent le breton dans le 2<sup>nd</sup> degré public dans le Morbihan. On assiste à une forte baisse des effectifs au collège (-66 collégiens, -24%) qui touche l’ensemble des établissements. Les cours ont définitivement fermé dans 2 collèges : à Gourin (décision de fermeture prise en 2014) et à Vannes (décision de fermeture prise en janvier 2016). Les effectifs sont stables tant au lycée général d’Hennebont qu’au lycée professionnel de Lorient (cours au CAP et en baccalauréat professionnel).

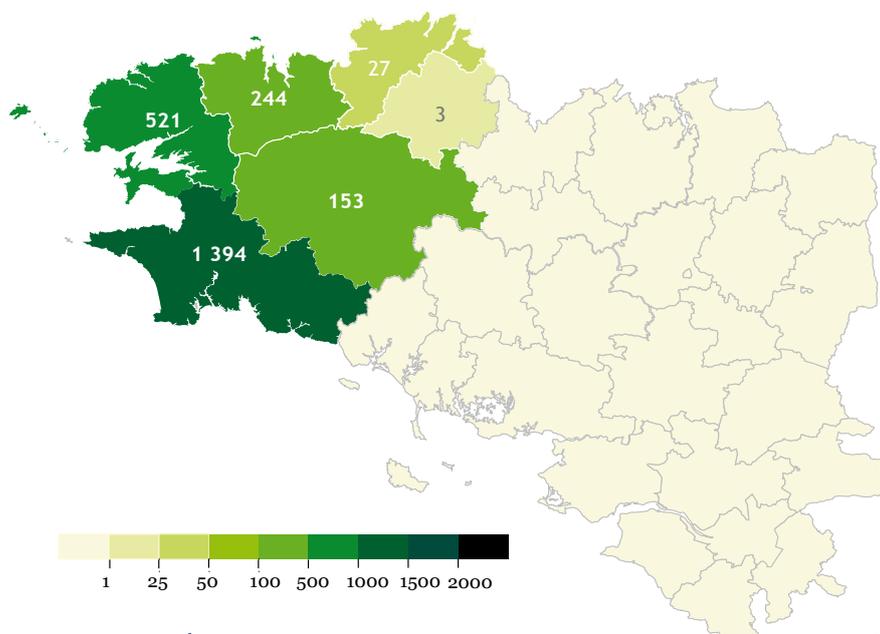
## Dans l'enseignement catholique : des effectifs qui se concentrent dans le Finistère

*Par département - rentrée 2016*



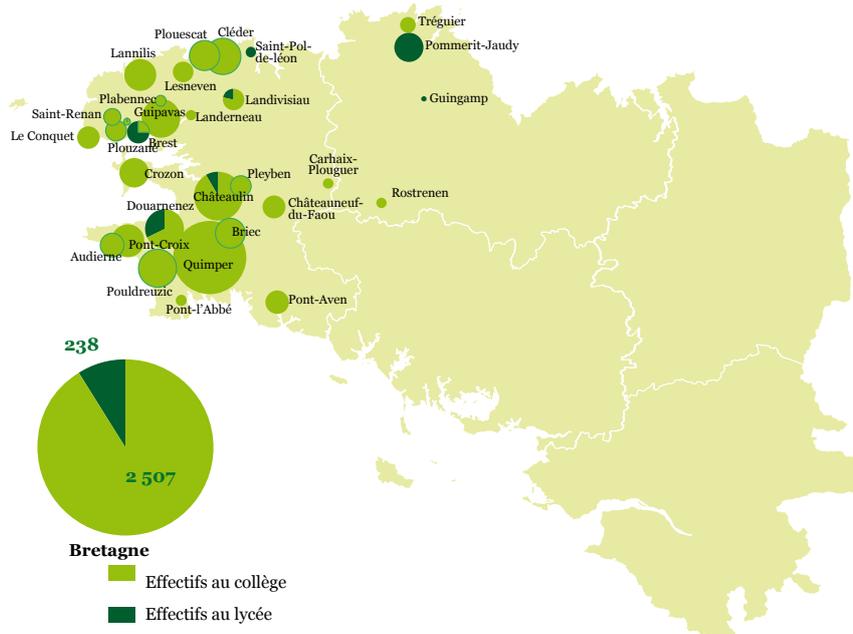
Après la fermeture de l'option dans tous les collèges et lycées d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, les effectifs se concentrent de plus en plus dans le Finistère. En Côtes-d'Armor l'enseignement du breton est en train de disparaître au collège (39 élèves en 2016). Il reste des lycéens à apprendre le breton dans le département essentiellement grâce au lycée agricole de Pommerit-Jaudy. En Finistère, l'offre se situe essentiellement au collège.

*Par pays - rentrée 2016*



Le pays de Cornouaille est celui où les élèves apprenant le breton dans l'enseignement catholique sont le plus nombreux. Son poids s'accroît encore : il regroupe près de la moitié des élèves apprenant le breton dans l'enseignement catholique. Le pays du Centre-Ouest Bretagne continue à perdre des élèves cette année.

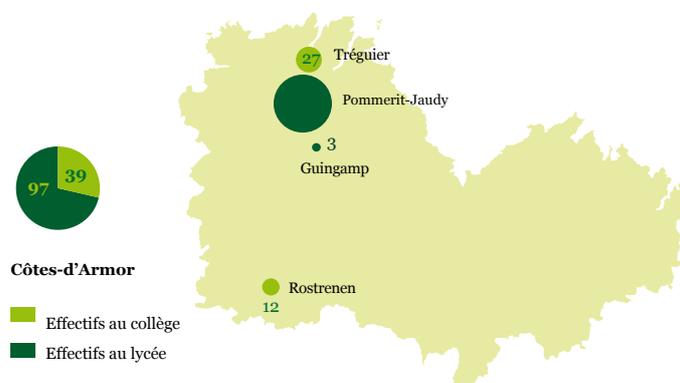
### Par commune – rentrée 2016



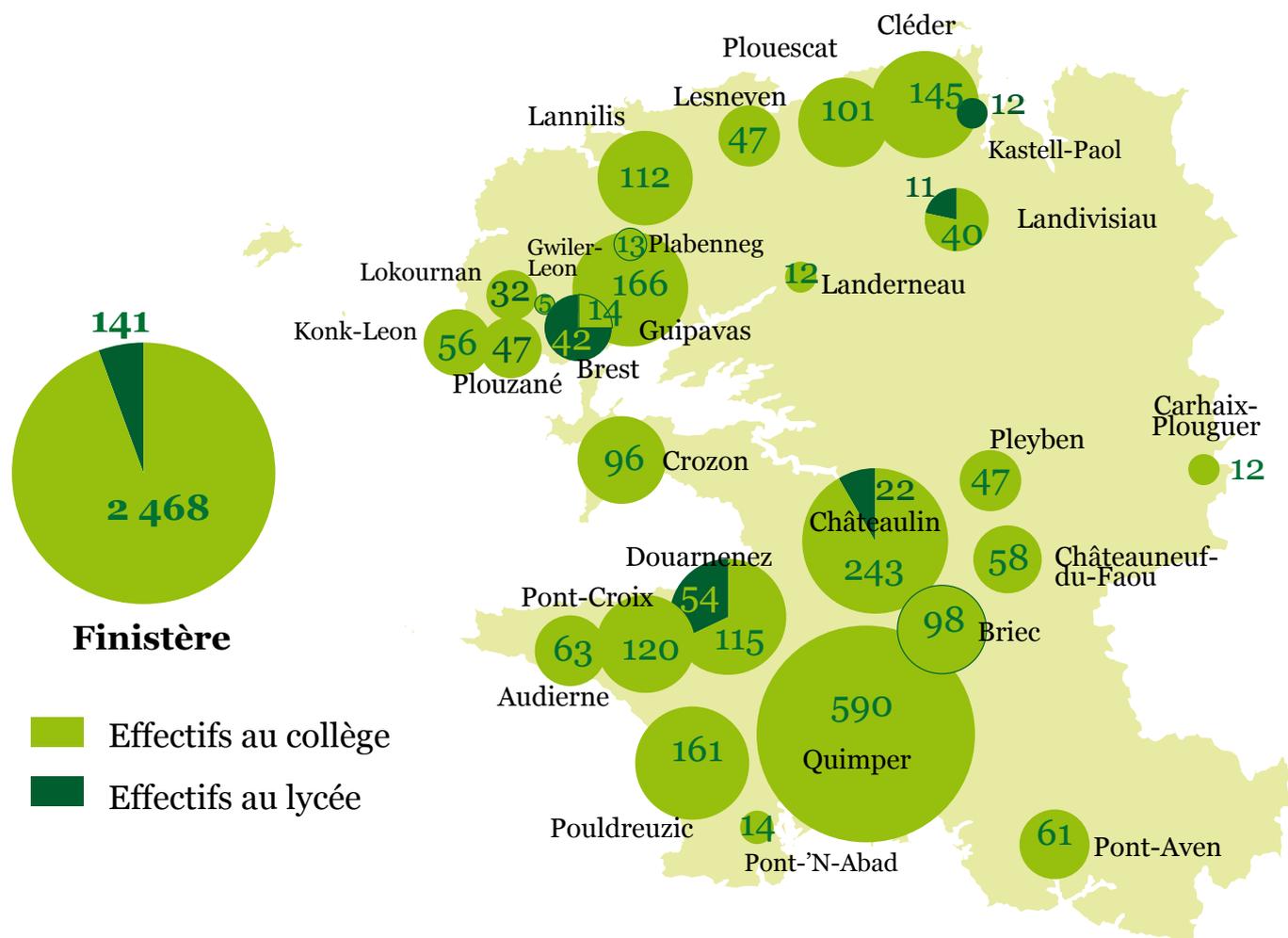
Les élèves sont concentrés dans le Finistère. La moyenne d'élèves par établissement est élevée dans l'enseignement catholique. Dans le Finistère, elle est d'environ 100 élèves au collège, ce qui est plus élevé que dans les établissements publics (une moyenne de 45 collégiens par établissement).

Quimper reste la ville où les élèves qui apprennent le breton dans le 2<sup>nd</sup> degré catholique sont les plus nombreux. C'est également dans cette ville que les effectifs augmentent le plus.

### Dans les Côtes-d'Armor- rentrée 2016



L'offre d'enseignement du breton dans les Côtes-d'Armor est de plus en plus réduite. **42 élèves apprennent le breton dans le 2<sup>nd</sup> degré général, dans le département.** Il ne reste des cours que dans 2 collèges : à Tréguier et Rostrenen. Dans ce dernier établissement, aucun élève n'a été recruté en 6<sup>ème</sup> comme en 2015, une décision de fermeture des cours ayant été prise en janvier 2016, ce qui fait suite à la décision d'ouverture de la filière bilingue au collège. L'option est progressivement remplacée par les filières bilingues : il n'est ainsi plus possible d'apprendre le breton en option à Lannion. Du côté des lycées généraux, les cours ont été fermés aux lycées de Lannion et de Rostrenen. Il ne reste plus que 3 élèves en terminale à Guingamp. Le lycée agricole de Pommerit-Jaudy est l'établissement du département comptant le plus d'élèves à apprendre le breton.



**Plus de 2 600 élèves** apprennent le breton en option dans le 2<sup>nd</sup> degré catholique dans le Finistère, ce qui représente près de la moitié de l'ensemble des effectifs et 95% des élèves catholiques). Les effectifs dans le Finistère augmentent en 2016 de +7% et 178 élèves supplémentaire) et de 25% au cours des 5 dernières années. On assiste à de fortes hausses dans certains établissements où la décision de généraliser l'offre de cours a été prise comme à Quimper (+180) et grâce aux cours proposés dans certains établissements sur fonds propres, comme au Conquet ou à Saint-Renan notamment. Le poids de l'option dans la population scolaire commence à être important à Quimper : 30% des collégiens y suivent une option dans les collèges catholiques.

On constate parallèlement des baisses d'effectifs dans certains collèges catholiques, du fait de la décision d'arrêter l'offre généralisée de cours en 6<sup>ème</sup> et/ou en 5<sup>ème</sup>, comme à Carhaix (-110), à Guipavas (-69) ou à Châteauneuf-du-Faou (-42).

Du côté du lycée, les effectifs augmentent grâce au lycée de la Croix Rouge de Brest et du lycée de Châteaulin. Malgré cela, comme dans l'enseignement public, les effectifs restent encore bas.

## Conclusion

Les effectifs de l'enseignement optionnel augmentent en 2016, grâce à l'enseignement catholique. Malgré cette hausse, l'offre continue à reculer avec un fort rétrécissement en cette rentrée, essentiellement dans l'enseignement public : elle concerne 8 établissements, 6 collèges dont 5 publics et 2 lycées catholiques dans les Côtes-d'Armor, l'enseignement du breton étant de plus en plus concentré sur 1 seul département, le Finistère. La situation de l'enseignement optionnel est étroitement liée aux décisions institutionnelles, comme la généralisation de l'offre de cours à l'ensemble d'un niveau ou la fermeture de l'option en vue de l'ouverture d'une filière bilingue. La réforme du collège a eu un effet redoutable sur certains sites fragiles.

Les tendances constatées ces dernières années se renforcent. Le déséquilibre territorial s'accroît encore. On assiste à une concentration de l'offre sur le Finistère. Les territoires qui étaient déjà prépondérants se renforcent, comme le pays de Cornouaille et la ville de Quimper. L'offre est de plus en plus fragile en Haute-Bretagne. La situation de l'option est elle aussi préoccupante en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique. L'offre dans l'enseignement catholique est actuellement quasiment limitée au Finistère et l'option ferme à l'occasion d'ouvertures de filières bilingues au collège.

Le nombre de lycéens apprenant le breton en option est devenu infime dans l'enseignement général. La situation de l'enseignement optionnel n'est donc pas encourageante. Les fermetures s'enchaînent quand les textes, tant la loi pour la refondation de l'école de 2013 que la convention spécifique État-Région signée fin 2015, prévoient l'information des familles sur l'offre existante et la généralisation progressive de l'offre à l'ensemble des établissements du 2<sup>nd</sup> degré de l'Académie de Rennes. Ces textes prévoient également que l'enseignement du breton doit être favorisé.

# Annexes

## Les effectifs dans le 2<sup>nd</sup> degré (collège +lycée)

Niveau	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Collège	5 836	5 936	4 520	4 570	4 561	4 780	4 971	4 885	4 539	4 688	5 080	5 076	4 989	4 931	4 764	4 844
Lycée	907	838	795	715	588	523	587	446	433	360	370	372	427	401	460	586
<b>TOTAL</b>	<b>6 743</b>	<b>6 774</b>	<b>5 315</b>	<b>5 285</b>	<b>5 149</b>	<b>5 303</b>	<b>5 558</b>	<b>5 331</b>	<b>4 972</b>	<b>5 048</b>	<b>5 450</b>	<b>5 448</b>	<b>5 416</b>	<b>5 332</b>	<b>5 224</b>	<b>5 430</b>
	0%	-22%	-1%	-3%	3%	5%	-4%	-7%	2%	8%	0%	-1%	-2%	-2%	4%	

## Effectifs dans le 2<sup>nd</sup> degré – rentrée scolaire 2016

Département	Collèges publics	Lycée public	Total public	Croissance	Collèges catholiques	Lycées catholiques	Total catholique	Croissance	COLLEGE	LYCÉE	TOTAL BRETAGNE	Croissance	Croissance annuelle brute
Côtes-d'Armor	731	145	876	-2%	39	97	136	172%	770	242	1 012	8%	72
Finistère	1 377	46	1 423	2%	2 468	141	2 609	7%	3 845	187	4 032	6%	211
Ille-et-Vilaine	24	16	40	21%	-	-	-	-	24	16	40	21%	7
Loire-Atlantique	-	20	20	-52%	-	-	-	-	-	20	20	-52%	-22
Morbihan	205	121	326	-16%	-	-	-	-	205	121	326	-16%	-62
<b>BRETAGNE</b>	<b>2 337</b>	<b>348</b>	<b>2 685</b>	<b>-2,1%</b>	<b>2 507</b>	<b>238</b>	<b>2 745</b>	<b>11%</b>	<b>4 844</b>	<b>586</b>	<b>5 430</b>	<b>4%</b>	<b>206</b>
Croissance annuelle en %	-3%	1%	-2,1%		6%	105%	11%		2%	27%	4%		
Croissance annuelle brute	-62	4	-58		142	122	264		80	126	206		

## Effectifs dans le 2<sup>nd</sup> degré par pays – rentrée scolaire 2016

Pays	Collèges publics	Collèges catholiques	TOTAL COLLÈGE	Lycées publics	Lycées catholiques	TOTAL LYCÉES	PUBLIC	CATHOLIQUE	TOTAL 2016/2017	Emdoadur bloaziek
Pays de Cornouaille	588	1 222	1 810	38	54	92	626	1 276	1 902	31
Pays de Brest	135	890	1 025		64	64	135	954	1 089	380
Pays Centre-Ouest-Bretagne	720	82	802	131		131	851	82	933	353
Pays de Morlaix	279	286	565	8	23	31	287	309	596	7
Pays du Trégor-Goëlo	146	27	173		94	94	146	121	267	99
Pays de Lorient	67	-	67	121		121	188	-	188	8
Pays de Guingamp	131	-	131	14	3	17	145	3	148	26
Pays de Pontivy	136	-	136			-	136	-	136	109
Pays d'Auray	68	-	68			-	68	-	68	27
Pays de Centre-Bretagne	38		38			-	38	-	38	38
Pays de Saint-Malo	24	-	24			-	24	-	24	7
Pays de Nantes	-	-	-	20		20	20	-	20	-
Pays de Rennes	-	-	-	16		16	16	-	16	3
Pays de Vannes	5		5			-	5	-	5	15
<i>Pays de Redon</i>	-	-	-			-	-	-	-	3
<i>Pays Blanc et de Brière</i>	-	-	-			-	-	-	-	22

Les 20 premières communes en terme d'effectifs en option dans le public – rentrée 2016

Rang	Commune	Dep.	Pays	Population légale 2014	Collège public	Lycée public	TOTAL R 2016	Évolution annuelle
1	Rostrenen	22	P.Centre-Ouest-Bretagne	3 124	89	131	220	11
2	Quimper	29	P.Cornouaille	63 513	178	30	208	169
3	Châteauneuf-du Faou	29	P.Centre-Ouest-Bretagne	3 704	181		181	2
4	Bannalec	29	P.Cornouaille	5 587	132		132	2
5	Callac	22	P.Centre-Ouest-Bretagne	2 224	129		129	21
6	Plounéour-Menez	29	P.Morlaix	1 267	117		117	8
7	Mur-de-Bretagne	22	P.Centre-Ouest-Bretagne	2 049	110		110	19
8	Carhaix-Plouguer	29	P.Centre-Ouest-Bretagne	7 391	107		107	9
9	Lorient	56	P.Lorient	57 662		106	106	3
10	Saint-Nicolas du Pélem	22	P.Centre-Ouest-Bretagne	1 725	88		88	4
11	Guerlesquin	29	P.Morlaix	1 344	72		72	36
12	Rosporden	29	P.Cornouaille	7 758	57		57	6
13	Étel	56	P.Auray	1 948	53		53	27
14	Huelgoat	29	P.Cornouaille	1 541	53		53	9
15	Hennebont	56	P.Lorient	15 582	30	15	45	6
16	Corlay	22	P.Centre-Ouest-Bretagne	971	38		38	12
17	Pontrieux	22	P.Guingamp	1 021	38		38	14
18	Plouay	56	P.Lorient	5 455	37		37	5
19	Moëlan-sur-Mer	29	P.Cornouaille	6 947	37		37	18
20	Lesneven	29	P.Brest	7 242	37		37	9

Les 20 premières communes en termes d'effectifs en option dans l'enseignement catholique- Rentrée 2016

Rang	Commune	Dep.	Pays	Population légale 2014	Collège public	Lycée public	TOTAL R 2016	Évolution annuelle
1	Quimper	29	B.Gerne	63 513	590		590	179
2	Châteaulin	29	B.Gerne	5 173	243	22	265	4
3	Douarnenez	29	B.Gerne	14 483	115	54	169	6
4	Guipavas	29	B.Brest	14 170	166		166	69
5	Pouldreuzic	29	B.Gerne	2 133	161		161	14
6	Cléder	29	B.Montroulez	3 801	145		145	22
7	Pont-Croix	29	B.Gerne	1 589	120		120	10
8	Lannilis	29	B.Brest	5 422	112		112	32
9	Plouescat	29	B.Montroulez	3 514	101		101	11
10	Briec	29	B.Gerne	5 590	98		98	30
11	Crozon	29	B.Brest	7 619	96		96	28
12	Pommerit-Jaudy	22	B.Gwengamp			94	94	94
13	Audierne	29	B.Gerne	3 723	63		63	8
14	Pont-Aven	29	B.Gerne	2 833	61		61	7
15	Châteauneuf-du-Faou	29	B.Kornôg Kreiz-Breizh	3 704	58		58	42
16	Le Conquet	29	P.Brest		56		56	56
17	Brest	29	B.Brest	139 384	14	42	56	10
18	Landivisiau	29	P.Morlaix		40	11	51	39
19	Lesneven	29	B.Brest	7 242	47		47	1
20	Plouzane	29	B.Brest	12 263	47		47	4
20	Pleiben	29	B.Kornôg Kreiz-Breizh	3 828	47		47	8

*Effectifs par commune – rentrée scolaire 2016*

Rang	Commune	Dep.	Collèges publics	Collèges catholiques	TOTAL COLLÈGE	Ly cées publics	Ly cées catholiques	TOTAL LYCÉES	PUBLIC	CATHOLIQUE	TOTAL RENTRÉE 2016	Évolution annuelle
1	Quimper	29	178	590	<b>768</b>	30		<b>30</b>	<b>208</b>	<b>590</b>	<b>798</b>	<b>348</b>
2	Châteaulin	29	22	243	<b>265</b>		22	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>265</b>	<b>287</b>	- 2
3	Châteauneuf-du-Faou	29	181	58	<b>239</b>			-	<b>181</b>	<b>58</b>	<b>239</b>	- 40
4	Rostrenenn	22	89	12	<b>101</b>	131		<b>131</b>	<b>220</b>	<b>12</b>	<b>232</b>	<b>5</b>
5	Douarnenez	29	15	115	<b>130</b>		54	<b>54</b>	<b>15</b>	<b>169</b>	<b>184</b>	- 10
6	Guipavas	29	12	166	<b>178</b>			-	<b>12</b>	<b>166</b>	<b>178</b>	- 71
7	Pouldreuzic	29		161	<b>161</b>			-	-	<b>161</b>	<b>161</b>	<b>14</b>
8	Cléder	29		145	<b>145</b>			-	-	<b>145</b>	<b>145</b>	<b>22</b>
9	Bannalec	29	132		<b>132</b>			-	<b>132</b>	-	<b>132</b>	<b>2</b>
10	Callac	22	129		<b>129</b>			-	<b>129</b>	-	<b>129</b>	<b>21</b>
11	Briec	29	25	98	<b>123</b>			-	<b>25</b>	<b>98</b>	<b>123</b>	- 35
12	Crozon	29	27	96	<b>123</b>			-	<b>27</b>	<b>96</b>	<b>123</b>	<b>30</b>
13	Pont-Croix	29		120	<b>120</b>			-	-	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>10</b>
14	Carhaix-Plouguer	29	107	12	<b>119</b>			-	<b>107</b>	<b>12</b>	<b>119</b>	- 101
15	Plouneour-Menez	29	117		<b>117</b>			-	<b>117</b>	-	<b>117</b>	- 8
16	Lannilid	29		112	<b>112</b>			-	-	<b>112</b>	<b>112</b>	<b>32</b>
17	Mur	22	110		<b>110</b>			-	<b>110</b>	-	<b>110</b>	- 19
18	Lorient	56			-	106		<b>106</b>	<b>106</b>	-	<b>106</b>	<b>3</b>
19	Plouescat	29		101	<b>101</b>			-	-	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>11</b>
20	Pommerit-Jaudy	22			-		94	<b>94</b>	-	<b>94</b>	<b>94</b>	<b>94</b>
21	Sant-Nicolas-du-Pélem	22	88		<b>88</b>			-	<b>88</b>	-	<b>88</b>	<b>4</b>
22	Lesnevén	29	37	47	<b>84</b>			-	<b>37</b>	<b>47</b>	<b>84</b>	<b>10</b>
23	Landivisiau	29	31	40	<b>71</b>		11	<b>11</b>	<b>31</b>	<b>51</b>	<b>82</b>	<b>29</b>
24	Pleyben	29	34	47	<b>81</b>			-	<b>34</b>	<b>47</b>	<b>81</b>	- 14
25	Guerlesquin	29	72		<b>72</b>			-	<b>72</b>	-	<b>72</b>	- 36
26	Audierne	29		63	<b>63</b>			-	-	<b>63</b>	<b>63</b>	- 8
27	Pont-Aven	29		61	<b>61</b>			-	-	<b>61</b>	<b>61</b>	- 7
28	Saint-Renan	29	28	32	<b>60</b>			-	<b>28</b>	<b>32</b>	<b>60</b>	<b>34</b>
29	Rosporden	29	57		<b>57</b>			-	<b>57</b>	-	<b>57</b>	<b>6</b>
30	Brest	29		14	<b>14</b>		42	<b>42</b>	-	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>10</b>
31	Le Conquet	29		56	<b>56</b>			-	-	<b>56</b>	<b>56</b>	-
32	Étel	56	53		<b>53</b>			-	<b>53</b>	-	<b>53</b>	- 27
33	Huelgoat	29	53		<b>53</b>			-	<b>53</b>	-	<b>53</b>	<b>9</b>
34	Plouzane	29		47	<b>47</b>			-	-	<b>47</b>	<b>47</b>	- 4
35	Hennebont	56	30		<b>30</b>	15		<b>15</b>	<b>45</b>	-	<b>45</b>	- 6
36	Corlay	22	38		<b>38</b>			-	<b>38</b>	-	<b>38</b>	- 12
37	Pontrieux	22	38		<b>38</b>			-	<b>38</b>	-	<b>38</b>	- 14
38	Moëlan	29	37		<b>37</b>			-	<b>37</b>	-	<b>37</b>	- 18
39	Plouay	56	37		<b>37</b>			-	<b>37</b>	-	<b>37</b>	- 5
40	Plouha	22	37		<b>37</b>			-	<b>37</b>	-	<b>37</b>	<b>4</b>
41	Quimperlé	29	28		<b>28</b>	8		<b>8</b>	<b>36</b>	-	<b>36</b>	- 13
42	Perros-Guirec	22	35		<b>35</b>			-	<b>35</b>	-	<b>35</b>	<b>6</b>
43	Guingamp	22	17		<b>17</b>	14	3	<b>17</b>	<b>31</b>	<b>3</b>	<b>34</b>	- 1
44	Tréguier	22	6	27	<b>33</b>			-	<b>6</b>	<b>27</b>	<b>33</b>	<b>6</b>
45	Paimpol	22	31		<b>31</b>			-	<b>31</b>	-	<b>31</b>	<b>9</b>
46	Bégard	22	29		<b>29</b>			-	<b>29</b>	-	<b>29</b>	- 2
47	Plestin-les-Grèves	22	29		<b>29</b>			-	<b>29</b>	-	<b>29</b>	<b>9</b>
48	Commana	29	28		<b>28</b>			-	<b>28</b>	-	<b>28</b>	<b>8</b>
49	Baud	56	26		<b>26</b>			-	<b>26</b>	-	<b>26</b>	- 1
50	Landerneau	29	14	12	<b>26</b>			-	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	- 26
51	Pleumeur-Bodou	22	26		<b>26</b>			-	<b>26</b>	-	<b>26</b>	- 5
52	Guilvinec (Le)	29	25		<b>25</b>			-	<b>25</b>	-	<b>25</b>	- 3
53	Faouët (Le)	56	24		<b>24</b>			-	<b>24</b>	-	<b>24</b>	- 4
54	Pont-l'Abbé	29	10	14	<b>24</b>			-	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>24</b>	<b>3</b>
55	Saint-Malo	35	24		<b>24</b>			-	<b>24</b>	-	<b>24</b>	<b>7</b>
56	Morlaix	29	15		<b>15</b>	8		<b>8</b>	<b>23</b>	-	<b>23</b>	- 41
57	Scaër	29	23		<b>23</b>			-	<b>23</b>	-	<b>23</b>	<b>5</b>
58	Nantes	44			-	20		<b>20</b>	<b>20</b>	-	<b>20</b>	-
59	Fouesnant	29	19		<b>19</b>			-	<b>19</b>	-	<b>19</b>	<b>4</b>
60	Plouaret	22	19		<b>19</b>			-	<b>19</b>	-	<b>19</b>	- 7
61	Plözvet	29	17		<b>17</b>			-	<b>17</b>	-	<b>17</b>	-
62	Lanmeur	29	16		<b>16</b>			-	<b>16</b>	-	<b>16</b>	- 4
63	Rennes	35			-	16		<b>16</b>	<b>16</b>	-	<b>16</b>	<b>3</b>
64	Guéméné	56	15		<b>15</b>			-	<b>15</b>	-	<b>15</b>	- 5
65	Pluvigner	56	15		<b>15</b>			-	<b>15</b>	-	<b>15</b>	-
66	Plabennec	29		13	<b>13</b>			-	-	<b>13</b>	<b>13</b>	-
67	Daoulas	29	12		<b>12</b>			-	<b>12</b>	-	<b>12</b>	- 9
68	Saint-Pol-de-Léon	29			-		12	<b>12</b>	-	<b>12</b>	<b>12</b>	-
69	Bourbriac	22	10		<b>10</b>			-	<b>10</b>	-	<b>10</b>	- 13
70	Plescop	56	5		<b>5</b>			-	<b>5</b>	-	<b>5</b>	- 10
71	Relecq-Kerhuon (Le)	29	5		<b>5</b>			-	<b>5</b>	-	<b>5</b>	- 3
72	Guilers	29		5	<b>5</b>			-	-	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
	<i>Gourin</i>	56			-			-	-	-	-	- 2
	<i>Vannes</i>	56			-			-	-	-	-	- 6
	<i>Lannion</i>	22			-			-	-	-	-	- 13
	<i>Plougastel-Daoulas</i>	29			-			-	-	-	-	- 9
	<i>Redon</i>	35			-			-	-	-	-	- 3
	<i>Saint-Nazaire</i>	44			-			-	-	-	-	- 22